

L'empêcheur de croire en rond

GoZias

HEBDO 509

11^{ème} année - semaine du 4 au 10 janvier 2018 - 2 €

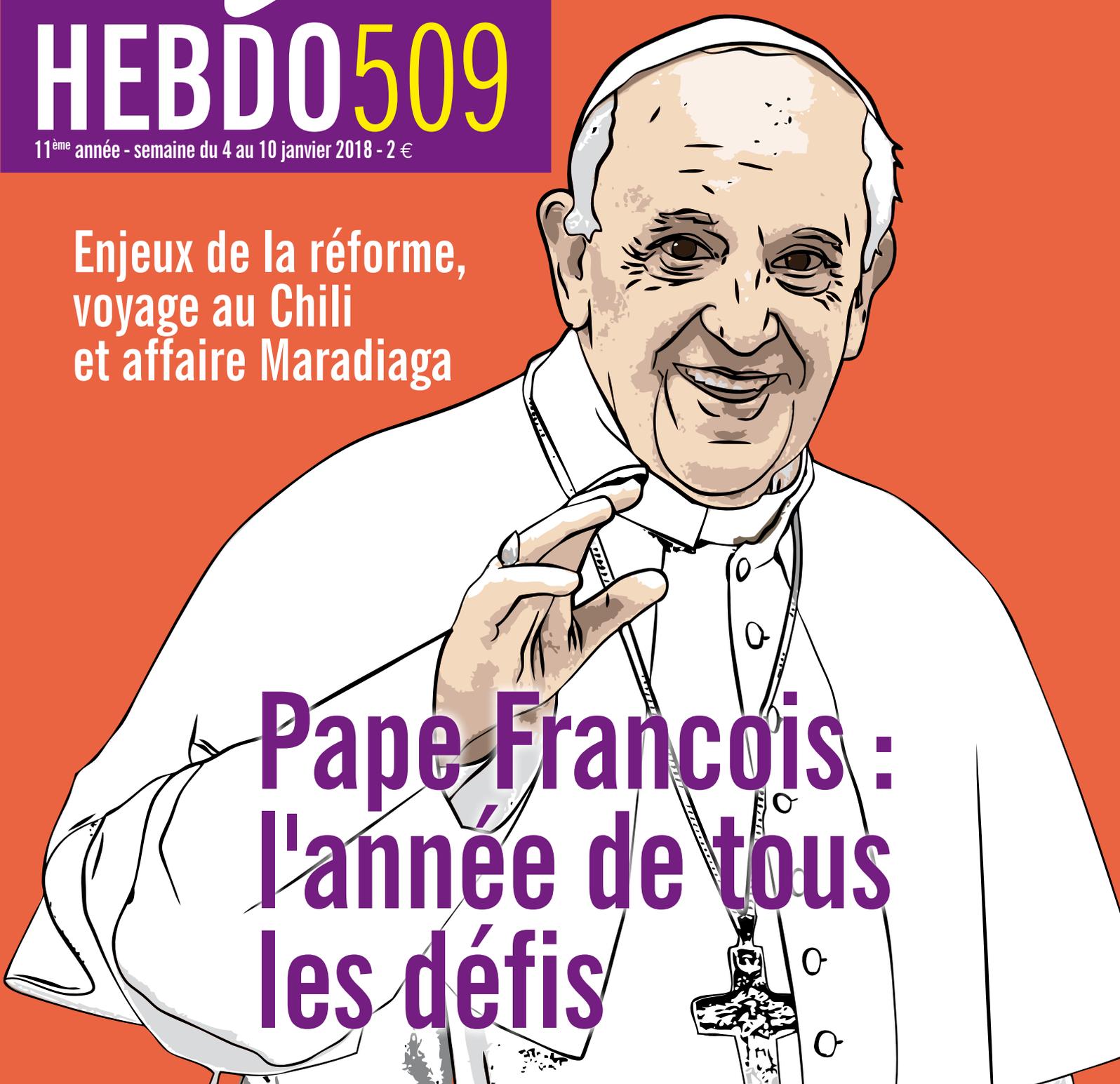
ENVIRONNEMENT > 6
Loi Hulot : un manque
d'ambition et de courage

INTERNATIONAL > 14
Le pape au Chili ou le
voyage de tous les dangers

SOCIÉTÉ > 12
Contrôle d'opinion :
le prétexte humanitaire

RÉFLEXION > 18
Aimer, chemin
faisant...

Enjeux de la réforme,
voyage au Chili
et affaire Maradiaga



Pape François : l'année de tous les défis



DÉCRYPTAGE > Le contrôle des chômeurs
ou le mythe des mauvais pauvres

L'année de tous les défis

De ce que l'on peut lire ici et là, la majorité de la Curie serre les dents en se disant que François a déjà 81 ans (il les a eus le 17 décembre dernier) ; alors ses vœux qui sont en réalité des uppercuts... Depuis 2017, c'est toujours la même chose. Encore que... En 1967, Paul VI déjà évoquait la Curie comme « *une bureaucratie prétentieuse et apathique, uniquement canoniste et ritualiste, un champ clos d'ambitions cachées et d'antagonismes feutrés* ». Parole d'expert, il y avait exercé trente ans ! Quelle patience, quand on y réfléchit ! A la suite du pape Montini, chaque année, le pape jésuite explique *urbi et orbi* que la Curie est nulle, corrompue, nombriliste, malade..., qu'elle dessert plus qu'elle ne sert le pape. Visiblement, ça ne les émeut pas plus que ça, preuve que les curialistes sont, en plus d'être bornés, de fieffés amateurs.

De fait, la réforme voulue par les cardinaux qui élurent l'archevêque de Buenos Aires, quand elle ne cahote pas fait du surplace. François a cru qu'il allait convertir les conservateurs avec ses grandes idées, erreur majeure ! En les maintenant en place car misant sur leur bonne volonté, l'évêque de Rome a dès le départ tiré une balle dans le pied de sa réforme. Deux exemples de cette difficulté : les finances et les abus sexuels qui, par ailleurs, mettent en lumière le même personnage : le cardinal Pell. Secrétaire pour l'Economie, il a quitté Rome cet été pour répondre devant la justice australienne de sa protection de clercs pédophiles et d'abus sexuels qu'il aurait commis. Mi-décembre, la Commission d'enquête royale a publié un rapport de 17 volumes sur la pédophilie dans 4.000 institutions depuis une soixantaine d'années : l'Eglise (ou des mouvements ecclésiastiques) est impliquée dans 62 % des cas (on compte 15.000 témoignages au total), avec des diocèses où près de 15 % des prêtres sont pédophiles ! Quant aux finances, toujours dirigées par le cardinal australien, le rapporteur général Libero Milone a été viré peu de temps plus tard, ainsi que le directeur adjoint de l'IOR (la banque du Vatican), Giulio Mattiotti, sans que l'on ne sache trop pourquoi...

Devant l'ampleur des scandales pédophiles, François avait nommé pour quatre ans une Commission pontificale pour la protection des mineurs présidée par le cardinal-archevêque capucin de Boston, Mgr O'Malley, successeur du cardinal Law (1984-2002) - exfiltré des Etats-Unis par Jean Paul II qui le nomma finalement archevêque de la basilique Sainte-Marie-Majeure (2004-2011), charge confirmée par Benoît XVI - décédé le 20 décembre dernier, veille de ces vœux à la Curie. Elle devrait être reconduite. Mais elle a vu les départs retentissants de deux victimes de prêtres : l'Irlandaise Mary Collins et le Britannique Peter Saunders. Motif ? Mauvaise volonté curiale quand il s'agit de pédophilie cléricale. Mary Collins avait nommé dénoncé le comportement de l'alors préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, Mgr Müller, assez passif devant ces scandales. Il est donc grand temps de traiter sérieusement ces deux sujets.

Cette lenteur de la réforme est aussi due au comportement du pape argentin, autoritaire et pas toujours adroit dans ses paroles. Il blesse et suscite de la sorte des rancœurs. C'est ainsi qu'il faut comprendre la concomitance entre les vœux curiaux et la bombe Maradiaga. Cardinal-archevêque de Tegucigalpa, coordinateur du C9 et meilleur ami du pape jésuite, le prélat hondurien est accusé de corruption - ainsi que son auxiliaire appelé à lui succéder - alors qu'il vient de fêter ses 75 ans, selon la presse italienne. Isolé après son soutien au putsch de 2009 qui a vu le départ du président de gauche Zelaya, le cardinal Maradiaga a été remis en selle dès l'élection de son collègue argentin. Que fera François, désormais ? Protéger un copain ou mettre en rapport ses actes avec ses paroles ? Il semble en tout cas que la réforme qui devait d'abord passer par une conversion spirituelle nécessite surtout un changement d'hommes. François sera jugé à cette aune alors qu'il entamera en mars prochain la sixième année de son pontificat. □ **Golias** (Illustration de la Une : © DR)

N. B. : Toute l'équipe de la rédaction de *Golias Hebdo* vous souhaite une belle année 2018. Merci encore pour votre fidélité, votre soutien et vos encouragements quotidiens.

Le Noël empoisonné du pape François

Gino Hoel

C'est un peu comme les chocolats ou les Sissi à Noël : un passage obligé... Chaque année, les vœux à la Curie du pape argentin sont attendus. On sait qu'il en profite généralement pour tancer ses collaborateurs de manière véhémence, cela fait les gros titres et apporte du grain à moudre à celles et ceux qui veulent des réformes dans l'Eglise.

Ainsi en 2013, il notait la propension de son administration aux bavardages, à l'autoréférentialité, sans compter l'amateurisme élevé au rang de vertu. En 2014, c'était le fameux discours des « *quinze maladies* », suivi en 2015 des « *antibiotiques* » autour de l'acrostiche *misericordia*. En 2016, François avait pointé les « *résistances malveillantes* » aux réformes et cette année, en 2017, c'était le « *cancer des conspirations* » et la dénonciation de ceux qui « *se [sont] laiss[é] corrompre par l'ambition ou par la vaine gloire* ». Si, entre les lignes, le cardinal

Müller, entre autres, en prenait pour son grade, l'évêque de Rome avait également en tête un autre cardinal qu'il connaît très bien : le cardinal-archevêque salésien de Tegucigalpa, Mgr Maradiaga. « *Mon Dieu, gardez-moi de mes amis !* »...

Des vœux énergiques, comme toujours, mais l'on percevait une pointe de déception çà et là. Assurément, il y a un homme à Rome qui veut réformer l'Eglise : le pape. Le hic, c'est qu'il est sans doute bien le seul. Elu justement pour mettre en œuvre la réforme de la Curie, cela fait presque cinq ans qu'elle



Le pape François en audience devant la Curie © DR

patine, le mastodonte est si ankylosé... François l'a reconnu lui-même, déterrante de l'oubli Mgr de Mérode (1820-1874) – archevêque belge et prélat domestique de Pie IX (1846-1878), le pape de l'infailibilité –, lequel avait déclaré : « Faire les réformes à Rome c'est comme nettoyer le Sphinx d'Égypte avec une brosse à dents. » Mais le pape, c'est lui, et la Curie ne peut pas se substituer au pape de qui elle dépend par nature : « L'universalité du service de la Curie provient et jaillit de la catholicité du ministère pétrinien. » De même, ce service romain est au service des Eglises locales, des cardinaux et évêques qu'elle doit aider, conseiller, soutenir. Le pape jésuite recourt même au terme diaconat pour évoquer le travail de la Curie, empruntant cette phrase de Clément de Rome (1^{er} siècle), successeur de Pierre selon la Tradition : « Que le diacre soit l'oreille et la bouche de l'évêque, son cœur et son âme. » Mgr Rouet n'écrit pas autre chose dans son ouvrage² (cf. *Goliath Hebdo* n° 505).

Rafales contre la Curie

Pour François, le fonctionnaire de la Curie doit faire appel à tous ses sens – il doit avoir des « antennes émettrices et réceptrices » – et ne pas oublier l'« obéissance filiale » qu'il doit au pape s'il veut bien accomplir sa tâche... Au fond, le curialiste est une abeille au service de la reine : l'évêque de Rome. Ces choses étant précisées, le pape argentin put dès lors défourailler à tout va. Première rafale suivie de la deuxième dans la foulée : « Ceci est très important

*pour dépasser cette logique déséquilibrée et dégénérée des complots et des petits cercles qui, en réalité, représentent – malgré toutes leurs justifications et leurs bonnes intentions – un cancer qui conduit à l'autoréférentialité, qui s'infiltré aussi dans les organismes ecclésiastiques en tant que tels, et en particulier chez les personnes qui y travaillent (...). Permettez-moi de dire ici deux mots sur un autre danger, celui de ceux qui trahissent la confiance ou de ceux qui profitent de la maternité de l'Eglise, c'est-à-dire les personnes qui sont choisies soigneusement pour donner une plus grande vigueur au corps et à la réforme, mais – ne comprenant pas la hauteur de leur responsabilité – se laissent corrompre par l'ambition ou par la vaine gloire ; et lorsqu'elles sont délicatement renvoyées s'auto-déclarent faussement martyres du système, du "pape qui n'est pas informé", de la "vieille garde"... au lieu de dire le "mea culpa". » Deux cardinaux en particulier étaient visés : le cardinal Müller, préfet émérite de la Congrégation pour la doctrine de la foi (CDF) depuis juin dernier après que François lui a signifié la fin de son mandat (cf. *Goliath Hebdo* n° 489) ; le cardinal Sarah, préfet de la Congrégation pour le culte divin, que le « Saint-Père » dut recadrer il y a quelques semaines sur les traductions liturgiques, réaffirmant en ce domaine l'autorité des conférences épiscopales (cf. *Goliath Hebdo* n° 501). L'ex-Grand Inquisiteur, depuis son renvoi, se plaint beaucoup dans la presse. Très loquace (il ne l'a jamais été autant), il explique régulièrement que François l'a*

congédié sans ménagement, en quelques minutes ; que celui-ci ne savait que ce que sa cour personnelle voulait bien lui dire ; que l'Eglise avait besoin de doctrine plutôt que de diplomatie... Quant au Cerbère de la Liturgie, isolé dans sa préfecture en raison de son intégrisme liturgique – raison pour laquelle François dut nommer des membres et des consultants bergogliens afin d'éviter une nouvelle guerre sur ces questions –, il voyage, signe ses ouvrages réacs dans les librairies et prêche le silence aux tradis qui l'espèrent bientôt pape. Le cardinal Sarah – et ceux qui seraient tentés de persister malgré les recommandations pontificales – est prévenu : « Il y en a ensuite d'autres qui travaillent encore à la Curie, à qui l'on donne tout le temps pour reprendre le juste chemin, dans l'espérance qu'elles trouvent dans la patience de l'Eglise une chance pour se convertir et non pour en profiter. » On ne peut pas faire plus menaçant.

De fait, l'évêque de Rome réclame de la « fidélité », cette « grave responsabilité », ce « don spécial » qui consiste à transmettre les volontés romaines aux Eglises locales et remonter les attentes de ces dernières au « Souverain Pontife ». Pour cela, il faut des collaborateurs d'un certain style, qui sachent « pratiquer le discernement des signes des temps, la communion dans le service, la charité dans la vérité, la docilité à l'Esprit et l'obéissance confiante aux Supérieurs. » Compris ? Et d'énumérer les différents « domaines

de l'action de la Curie » : diplomatique, ecclésial, œcuménique et interreligieux. Une faute de goût malgré tout : il a offert à tous les membres de la Curie le *Je veux voir Dieu* d'Eugène de l'Enfant-Jésus, fondateur de l'archi-conservateur Institut Notre-Dame de Vie et actuellement bienheureux (en attendant d'être déclaré saint). Cependant, en ce 21 décembre 2017, les curialistes écoutaient François d'une oreille distraite, les nouvelles du jour (publiées le 24 décembre !) annonçaient du sensationnel, un scandale retentissant touchant une personnalité proche du pape argentin, son grand ami, son homme de confiance : le cardinal-archevêque salésien de Tegucigalpa, Mgr Maradiaga, par ailleurs coordinateur du C9, une pièce-maîtresse sur l'échiquier bergoglien. Selon *L'Espresso*³, en effet, il aurait touché durant des années en tant que grand chancelier 35.000 euros/mois et un treizième mois de 54.000 euros versés par l'Université catholique de Tegucigalpa. Par ailleurs, il aurait investi - et perdu - 1,2 million de dollars dans des sociétés londoniennes ayant finalement bu le bouillon. C'est ce que révèle le rapport de Mgr Casaretto, évêque émérite de San Isidro (1985-2011), compatriote de François qui l'a envoyé en mai dernier comme visiteur apostolique à Tegucigalpa dès lors qu'il eut vent des rumeurs au sujet de son ami. C'est ce rapport qu'a lu Emiliano Fittipaldi, journaliste à *L'Espresso* et auteur d'*Avarice*⁴, jugé dans le cadre des *VatiLeaks 2* et acquitté par la justice vaticane ; selon lui, en refermant ce document, François se serait « pris la tête entre les mains »... Ce rapport révèle en outre les agissements de Mgr Pineda Fasquelle, 57 ans, évêque auxiliaire clarétain du cardinal Maradiaga, une créature qu'il a ordonnée prêtre en 1988 et évêque en 2005, et qui servira de fusible (quoi qu'il arrive). Ce dernier - lui aussi payé par l'Université catholique en tant que grand chancelier adjoint (3.500 euros / trimestre) - faisait office de comptable (à l'ancienne, sur un calepin). Mieux, il arroserait un Mexicain prénommé Erick avec qui il vivrait, ce dernier - laïc - servant comme aumônier de la police et célébrant des sacrements (à telle enseigne qu'on l'appellerait « Père »). La Catho de Tegucigalpa paraît particulièrement généreuse : même le nonce tanzanien et son assistant auraient reçu des sommes (respectivement 3.500 euros et 1.700 euros) !

Selon le *National Catholic Register*⁵ (conservateur), François aurait obtenu diverses précisions lors de la visite ad



Le cardinal Maradiaga © DR

limina des évêques du Honduras en septembre dernier⁶, laissant apparaître l'absence de comptabilité en tant que telle et des colonnes recettes/dépenses indiquées en brut sans détail. Mieux, le gouvernement hondurien verserait 1,3 million de dollars par an à la Fondation pour l'éducation et la communication sociale présidée par le cardinal Maradiaga mais cela n'apparaîtrait nulle part. Ce dernier, évidemment nie tout en bloc sans démentir. A ses yeux, ces informations, ou plutôt ces « calomnies », sont inexactes, ce sont des « demi-vérités »⁷. Elles proviennent d'un ancien professeur de l'Université viré l'an dernier pour vol, lequel a constitué un dossier et contre lequel le cardinal salésien aurait porté plainte. Mais la justice est lente et cela est arrivé aux oreilles du pape. La visite apostolique ? Elle a été décidée à la demande du cardinal et de son auxiliaire, soucieux de laver leur honneur⁸. Oui, le diocèse touche de l'argent de l'Université mais il sert uniquement à améliorer l'ordinaire des prêtres, à construire des églises... Quant aux placements londoniens, c'est impossible, le cardinal Maradiaga affirme n'avoir même pas de compte bancaire ! Une chose est sûre, à ses yeux : François sait tout et il s'agirait d'une manœuvre grossière alors que l'archevêque de Tegucigalpa doit remettre sa démission le 29 décembre, jour

de ses 75 ans. Pis ! A travers lui, c'est le pape argentin qui est attaqué.

Maradiaga : personnage controversé

En vérité, le cardinal Maradiaga demeure un personnage controversé. Connu pour son engagement social et en faveur des plus pauvres (il fut président de la *Caritas Internationalis* de 2007 à 2015), considéré comme papabile sérieux, il soutint pourtant le coup d'Etat du 28 juin 2009 - ainsi que l'Opus Dei tenu en lisière du gouvernement - contre le président de gauche Manuel Zelaya (2006-2010) démocratiquement élu, obligé de fuir au Costa Rica voisin jusqu'en 2011. Beaucoup au Honduras le voient comme un complice du pouvoir libéral actuellement en place (qui verse, il est vrai, son écot aux œuvres de l'archevêque) et qui parvint à se maintenir malgré les élections présidentielles du 26 novembre dernier⁹ qui eurent lieu dans des conditions plus que discutées, avec la bénédiction des Etats-Unis. En 2009, il n'eut pas un mot pour les 12 syndicalistes tués, 500 blessés et 1.000 détenus (selon les chiffres des associations des droits de l'Homme) lors du putsch. A l'époque, on put voir sur les murs du Grand séminaire de Tegucigalpa, tracés en lettres noires : « *Cardenal golpista* » (« *cardinal pro-coup d'Etat* »). Parallèlement, dans

le même temps, *Goliath* se mobilisa avec d'autres pour empêcher la Catho de Paris d'en faire un docteur *honoris causa* en compagnie de Michel Camdessus, ancien directeur général ultralibéral du FMI (1987-2000)... Mais si sa défense reste bancaire et non dénuée de zones d'ombre, il a raison sur un point : c'est effectivement François qui est visé à travers lui et ce n'est sans doute pas un hasard si ce scandale a éclaté le jour où le pape jésuite présentait ses vœux à la Curie. Comme coordinateur du C9, le cardinal Maradiaga a souvent été présenté comme un vice-pape ; pleinement impliqué dans les processus de la réforme, il ne s'est pas fait que des amis au sein de la Curie. L'un de ses grands adversaires : le cardinal Müller à qui il avait lancé début 2014 après sa volonté de reprendre en main l'épiscopat allemand sur l'accueil des divorcés-remariés (avant les deux Synodes sur la Famille) : « *Il est en premier lieu un professeur allemand de théologie avec la mentalité que c'est seulement vrai ou faux. Mais je le dis, mon frère, le monde n'est pas comme ça ; tu devrais être un peu flexible quand tu entends d'autres voix. Et puis, pas seulement écouter et dire non.* »¹⁰ L'ex-préfet de la CDF a-t-il eu vent de ces démêlés honduriens et a-t-il alimenté la presse ?

C'est un piège diabolique qui a été tendu au pape argentin. En effet, si le cardinal Maradiaga est réellement corrompu, alors il lui faudra s'en séparer (c'est déjà le cas pour Mgr Pineda invité à prendre un temps de repos dans un monastère) ; avait-il

l'intention de le maintenir à l'archevêché de Tegucigalpa en dépit de ses 75 ans ? Le remplacer par Mgr Pineda ? Ce serait un symbole si fort que l'on pourrait se demander à bon droit si la réforme n'a pas un sérieux coup dans l'aile (c'est déjà le cas s'agissant des finances et des abus sexuels où François agit en-deçà de ce que l'on aurait pu attendre). Si le coordinateur du C9 est déclaré innocent, d'autres affaires le concernant suivront... François peut aussi ne rien faire et soutenir jusqu'au bout son ami, ce que prétend le cardinal Maradiaga. En ce cas, le pape jésuite prendrait un risque énorme, curialistes et observateurs estimant *in fine* qu'à Rome, « *selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir* », pour paraphraser La Fontaine. Mais disons-le : ce coup vient d'adversaires de la réforme en cours qui – judicieusement ou malencontreusement, c'est selon – ont mis la main sur un point faible bergoglien. Par ailleurs, c'est le troisième cardinal du C9 impliqué dans de sordides histoires : après le cardinal Pell, secrétaire pour l'Economie carbonisé par les affaires de pédophilie cléricale en Australie ; le cardinal Errázuriz Ossa, archevêque émérite de Santiago du Chili (1998-2010) et protecteur lui aussi de curés pédophiles (Karadima) ; le cardinal Maradiaga (qui a aussi passé sous silence des abus sexuels) et ses millions... La réforme de la Curie est un chemin qui s'apparente à un calvaire. □

1. http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2017/december/documents/papa-francesco_20171221_curia-romana.html

2. Albert ROUET, *Diacres, une Eglise en tenue de service*, Montréal, Médiaspaul, 2016.

3. <http://espresso.repubblica.it/inchieste/2017/12/21/news/il-cardinale-da-35mila-euro-al-mese-il-nuovo-scandalo-che-fa-tremare-il-vaticano-1.316326>

4. En 2015, ce livre a révélé les dépenses somptuaires du cardinal-secrétaire d'Etat émérite (2006-2013), Mgr Bertone, salésien réputé pour son incompétence. Depuis, le journaliste a réitéré en 2017 avec *Lussuria* qui évoque la pédophilie au Vatican.

5. <http://www.ncregister.com/blog/edward-pentin/cardinal-maradiaga-denies-financial-allegations-but-questions-remain-unansw>

6. http://fr.radiovaticana.va/news/2017/09/05/les_%C3%A9v%C3%A4ques_du_honduras_en_visite_ad_limina_au_vatican_/1334873

7. <http://www.periodistadigital.com/religion/america/2017/12/23/calumnian-al-cardenal-maradiaga-para-atacar-al-papa-y-a-sus-reformas-iglesia-religion-dios-jesus-papa-honduras-vaticano.shtml>

8. <https://www.avvenire.it/chiesa/pagine/rodriguez-maradiaga-falsit-contro-la-chiesa-dei-poveri>

9. Juan Orlando Hernández (Parti national du Honduras, droite), élu en 2014 et réélu en 2017 avec 42,9 % des voix contre Salvador Nasralla (Parti anti-corruption, gauche), 41,4 %.

10. <http://www.lastampa.it/2014/01/21/vaticaninsider/ita/news/maradiaga-a-miller-dovresti-essere-pi-flessibile-n17LbsJ1KjDY7yV4EgPnJN/pagina.html>

PANORAMIQUES

Le Secours catholique innove

En 2018, le Secours catholique va lancer une nouvelle initiative : une agence immobilière sociale. Grâce à ce nouvel outil, l'organisation pourra se porter caution pour les locataires, qui pourront être accompagnés par des bénévoles pendant leur aménagement. Les logements seront à loyers modérés. En échange, les propriétaires auront l'assurance d'être payés grâce à cette caution. « *Nous espérons capter 150 à 200 000 logements en Île-de-France* », a expliqué Véronique Fayet, la présidente.

États des lieux sur les inégalités

Cinq chercheurs, réunis autour de Thomas Piketty, ont compilé les données mondiales sur les inégalités produites par une centaine de leurs confrères dans le monde pour accoucher du « rapport sur les inégalités mondiales 2018 ». Un travail colossal qui démontre que les inégalités de revenus ont augmenté dans presque toutes les régions du monde ces dernières décennies, mais à des

rythmes différents. Elles ont ainsi explosé dans les anciens pays communistes ou « dirigistes » (Russie depuis 1990, puis Chine et Inde après 2000). Elles suivent une courbe plus douce en Europe, où les inégalités de revenus sont également les moins élevées : les 10 % des plus riches captent 37 % du revenu national, contre 61 % au Moyen-Orient, région la plus inégalitaire au monde.

Le fiasco de la tarification à l'acte

Depuis sa création en 2004, la tarification à l'activité est devenue le mode de financement prédominant à l'hôpital suivant le modèle américain. On ne compte plus les effets pervers de la « t2a » comme on l'appelle dans le jargon hospitalier : mise en concurrence des établissements, réductions des coûts et donc de la qualité des soins, course à la rentabilité au travers du patient. Si bien que la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, a commencé à mettre en œuvre l'engagement du président Macron de plafonner à 50 % la part de la tarification à l'activité dans les ressources des hôpitaux. □ A. B.

Une opération de com' bien huilée

L'Assemblée nationale vient d'adopter le projet de loi Hulot visant à « *mettre fin à l'exploration et à l'exploitation d'hydrocarbures* ». Voilà pour le titre, mais les effets d'annonce ne sauraient suffire. Les permis actuels seront prolongés et donneront lieu à de nouvelles concessions, il n'y aura pas de transition progressive jusqu'en 2040 avec la possibilité de dépasser cette date sur des critères purement économiques. C'est aussi l'absence d'interdiction du gaz de couche qui est pourtant un hydrocarbure non conventionnel et une dérogation pour le gaz de Lacq malgré le scandale sanitaire. La loi a été vidée de son sens et se présente comme une coquille vide qui ne pourra répondre aux engagements de la France après la COP21.

Le président Macron s'est déclaré très fier de l'exemple français, dans un tweet diffusé également en version anglaise dans la soirée du 19 décembre. Mais se présenter en héros du climat après la désaffection de Donald Trump demande bien davantage... Malheureusement, le

gouvernement et le ministre de la Transition écologique et solidaire ont choisi leur camp : celui des intérêts privés.

Le 12 décembre, lors de son sommet climat, le président avait déroulé le tapis vert à la finance et aux multinationales peu attentives aux droits de l'homme et à l'environnement. De son côté, la Caisse des dépôts et consignations et ses filiales, dont certaines ont des participations de l'Etat français, investissent dans des énergies polluantes et des projets de gazoducs qui vont accentuer notre dépendance envers les énergies fossiles. En complète contradiction avec la Loi sur la transition énergétique et la « *résolution pour accéder à une société bas-carbone* » adoptée par l'Assemblée nationale à la veille de la COP21. Deux ans après l'Accord de Paris, la France et les Etats signataires n'ont pas pris la mesure de l'urgence climatique... Sans un retournement spectaculaire, les émissions de gaz à effet de serre s'inscrivent dans la trajectoire d'un réchauffement supérieur à 3°C. Les entrailles de la Terre contiennent suffisamment de pétrole, de gaz et de charbon pour déclencher le chaos climatique.  Golias

Loi Hulot sur les hydrocarbures : un manque d'ambition et de courage

Eva Lacoste

En février 2017, le candidat Macron parlait d'une « vraie stratégie de sortie des énergies fossiles ». Le 6 juillet, au moment de la présentation de son « Plan climat pour la France », le ministre de la Transition écologique confirmait la « fin des combustibles fossiles ». A l'arrivée, un important décalage entre les objectifs annoncés et le contenu du texte de loi adopté le 19 décembre par l'Assemblée nationale. Des failles qui démontrent une réalité trop souvent vérifiée : entre l'urgence climatique et les intérêts financiers et économiques, ce sont toujours ces derniers qui l'emportent.

2°C, voire à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels. Premiers concernés, les hydrocarbures ou énergies fossiles² - pétrole, gaz, charbon - dont la combustion représente près de 80 % des émissions de dioxyde de carbone (CO₂). La France, pour sa part, s'est engagée à une réduction de ses émissions par rapport au niveau de 1990 : 30 % d'ici 2030 et 75 % d'ici 2050.

La loi adoptée le 19 décembre 2017 par le Parlement français vise en principe à une cohérence avec cet objectif... Qu'en est-il exactement ? Voté en première lecture à l'Assemblée nationale le 10 octobre, remanié par le Sénat le 8 novembre au profit des industriels du secteur pétrolier et gazier, le texte définitif a pour le moins un goût d'inachevé...

La foire aux dérogations

Dans les cinq ans à venir, les quatre dernières centrales à charbon seront arrêtées. D'ici 2040, c'est l'interdiction de l'exploration et de l'exploitation des mines d'hydrocarbures (principalement le pétrole et le gaz). Aucun nouveau permis d'exploration ne sera

accordé, et les concessions d'exploitation déjà attribuées, au nombre de soixante-deux, ne seront pas renouvelées.

Quant aux titres d'exploitation délivrés en vertu du « droit de suite »³ en cas de prospection fructueuse (trente-trois permis exclusifs de recherche sont actuellement en cours), ils ne pourront pas davantage dépasser 2040. On serait tenté d'applaudir... Mais ce serait sans compter sur certains aménagements. La date butoir de 2040 a été remplacée par une limitation variable : « *La durée des concessions attribuées (...) ne peut permettre de dépasser l'échéance du 1er janvier 2040, sauf lorsque le titulaire du permis exclusif de recherche démontre à l'autorité administrative qu'une telle limitation ne permet pas de couvrir ses coûts de recherche et d'exploitation, en vue d'atteindre l'équilibre économique par l'exploitation du gisement découvert.* » Ce sera à l'autorité administrative de « *fixer les modalités de prise en compte des coûts de recherche et d'exploitation* ». Comment les mesurer, sur quels critères ? La loi ne le précise pas, certaines compréhensions peuvent s'exprimer, et il y a fort à parier

Conclu le 12 décembre 2015 à l'issue de la COP 21, l'Accord de Paris¹ prévoit de contenir, d'ici 2100, l'élévation de la température moyenne de la planète à



que les pétroliers vont se saisir de l'aubaine et continuer à sortir l'or noir après 2040.

Pas question, semble-t-il, de contrarier l'industrie pétrolière et gazière, malgré les grandes déclarations sur le réchauffement climatique. Le 14 septembre 2017, un peu avant l'adoption de la loi, le gouvernement français prolongeait jusqu'en juin 2019 le permis de recherche d'hydrocarbures offshore, dit de Guyane-Maritime, détenu par Total. Permis qui pourrait donner lieu lieu à une concession de vingt-cinq ans grâce au « droit de suite »... ce qui amène à 2044 a minima.

Ça sent le soufre

Exception de taille pour le bassin de Lacq, dans les Pyrénées atlantiques, qui pourra poursuivre son activité, sous la pression des députés béarnais. On y extrait du méthane, en même temps que du gaz sulfuré destiné à la production de soufre. Outre la contradiction face à l'urgence climatique, il y a juste un « petit problème » : depuis la mise en exploitation en 1959, une étude de 2002 menée par l'Institut de santé publique d'épidémiologie et de développement de la faculté de médecine de Bordeaux, sur la période 1968-1998, a démontré une augmentation des cancers de l'appareil respiratoire et un excès de mortalité. Etude gardée sous le boisseau par la préfecture,

les industriels, les élus et l'Agence régionale de santé qui ont décidé de ne lui donner aucune suite⁴. Les représentants de l'Etat et le ministère de la Santé refusent toujours de prolonger l'évaluation épidémiologique, et aujourd'hui Nicolas Hulot a refusé de mettre en cause l'exemption accordée au bassin de Lacq au motif qu'il ne disposait pas de « faits scientifiquement établis ».

Porte ouverte aux hydrocarbures non conventionnels

Un autre recul notable concerne les hydrocarbures non conventionnels (gaz de schiste, huile ou pétrole de schiste, gaz de couche). Une exception a été maintenue pour le gaz de couche, *coalbed methane* en anglais, piégé dans des couches de charbon jamais exploitées, dans des profondeurs entre 1 000 et 2 000 mètres, sans risque d'explosion contrairement au gaz de mine ou grisou, mais puissant gaz à effet de serre. La Française de l'énergie dispose de plusieurs permis exclusifs de recherche, en particulier en Lorraine. En 2008, l'entreprise avait fait réaliser à Folschviller en Moselle un forage qui avait permis la certification de la ressource. Après la loi Jacob de 2011 interdisant la fracturation hydraulique, un technique alternative était utilisée mais sans toutefois certifier d'autres ressources.

Jusqu'à présent, pour extraire ce gaz de la roche-mère, seule la fracturation hydraulique a fait ses « preuves », aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, en injectant des quantités massives d'eau (7 millions de litres pour un forage) et de produits chimiques sous haute pression. A la clé, des menaces de pollution des nappes phréatiques, des forages sur des sols déjà fragilisés avec risques d'affaissement et d'éboulement, et du méthane qui s'échappera dans l'atmosphère. Tout ça pour des prévisions en Lorraine qui sont de 5 % par an de la consommation française pendant vingt ans. Un amendement à la loi Jacob, en faveur du gaz de couche, pourrait-il se profiler ? Ou même une abrogation de la loi qui pourrait annoncer le retour des gaz et huiles de schiste ? « Pour l'instant, il n'est pas question de revenir sur la loi Jacob, en tout cas pas tout de suite, nous explique Isabelle Lévy, membre du Collectif du Pays Fertois (Seine-et-Marne, Ile-de-France) Non au pétrole de schiste. *Le pétrole est à un prix trop bas, à 60 dollars le baril. Pour produire du pétrole de schiste, il faudrait dépenser au moins cette somme pour l'exploiter.* »

Il est néanmoins permis de s'interroger sur les six « permis exclusifs de recherches de mines d'hydrocarbures conventionnels liquides ou gazeux » qui viennent d'être prolongés⁵ par arrêté du 8 décembre et

publiés au Journal officiel du 23 décembre. Deux d'entre eux, les permis de Mairy et de Moselle, ont été identifiés dès 2011 comme ayant pour objectif des hydrocarbures non conventionnels, nous informe Isabelle Lévy. « *Le potentiel non conventionnel du permis de Moselle a été évalué dès le début du permis : 164 milliards de barils de pétrole et 649 millions de milliards de pieds cubiques.* » Un pied cubique représente environ 28 litres.

Vers le statu quo

Un point mérite d'être souligné : les soixante-deux concessions d'hydrocarbures, actuellement en cours de validité en France, ne couvrent que 1 % de la consommation, soit 815 000 tonnes de pétrole. Le texte de loi n'aura donc aucun impact sur la consommation de pétrole, et il continuera à augmenter les gaz à effet de serre puisque ce qu'on ne produit pas en France devra être importé. Les amendements qui visaient à restreindre les importations d'hydrocarbures et la fin du soutien aux activités des entreprises à l'étranger n'ont pas été adoptés. On continuera à recevoir du pétrole issu des sables bitumineux de l'Alberta (Canada) et des hydrocarbures non conventionnels étasuniens, Total poursuivra ses investissements au Texas, tandis que les grands groupes financiers - BNP-Paribas, Société Générale, Crédit Agricole, Natixis, Banque populaire-Caisse d'épargne - mobiliseront de nouveaux capitaux.

Le gouvernement français et Nicolas Hulot ont plié sous le poids des lobbies, et les engagements ne pourront être tenus. La loi qui devait acter la fin des hydrocarbures maintient en réalité la situation en l'état, voire s'apprête à lui donner un nouveau rebond en encourageant les importations via notamment l'accord de libre-échange avec le Canada. Economiste, militant de la justice climatique et membre d'Attac, Maxime Combes nous transmet sa réaction : « *Aux objectifs ambitieux et appropriés annoncés par le gouvernement, correspond une loi en demi-teinte bien éloignée de l'exemplarité totale attendue. En multipliant les dérogations et en refusant de s'engager sur la réduction des importations d'hydrocarbures, 99 % de notre consommation, le gouvernement a préféré sécuriser les droits des détenteurs des permis plutôt que commencer à résoudre le défi de ce début de XXI^e siècle : faire en sorte que le droit des affaires, et notamment le droit minier, la liberté d'entreprendre et le commerce international soient enfin soumis à l'impératif climatique.* »

Juste un outil de communication

Deux ans après l'accord de Paris qui avait suivi la COP 21 et une semaine avant l'adoption de la loi Hulot, le chef de l'Etat français organisait son One Planet Summit sur le climat. Le 12 décembre, une cinquantaine de chefs d'Etat étaient présents sur l'île Seguin dans les Hauts-de-Seine (coût de l'opération non dévoilé). Le jour même, l'Action des chrétiens pour

l'abolition de la torture dénonçait la présence de certains pays où l'assassinat et la torture des défenseurs des droits de l'homme et de l'environnement sont monnaie courante⁶ (cf. encadré ci-dessous). « *Si l'objectif de ce sommet est de mettre en œuvre la transition énergétique mondiale, écrit l'ONG dans son communiqué de presse, un des défis principaux est de s'assurer que les droits de l'homme seront garantis pour les défenseurs de l'environnement qui subissent de violentes répressions dans le monde.* »

Mais il faut préciser que ce sommet était organisé en partenariat avec la Banque mondiale, qui est loin d'être une entreprise charitable. Elle arrêtera toutefois de financer l'exploration et l'exploitation du pétrole et du gaz après 2019, mais pas du charbon. Institution financière publique française, la Caisse des dépôts et consignations n'est pas non plus au-dessus de tout soupçon, puisqu'elle utilise ses fonds pour des financements qui ne sont pas climato-compatibles (cf. focus p. 9).

Dans cette rencontre du 12 décembre, pompeusement appelée Sommet Climat et justement dédiée à la finance verte, il s'agit de confier notre avenir collectif aux marchés internationaux, aux banques et aux multinationales, dont la responsabilité dans le réchauffement climatique est écrasante. Aux dernières nouvelles, ils n'ont pas été touchés par la grâce et continuent à faire fructifier leurs actions. Alors pourquoi ce sommet, si ce n'est la volonté du chef de

DIAGONALES

One Planet Summit

Le sommet du 12 décembre a voulu « verdier » la finance, mais oublié les droits de l'homme. Y aurait-il incompatibilité avec les banques et les multinationales ?

A l'appel, le Vietnam où, en 2016, Nguyen Ngoc Nhu Quynh avait été condamné à dix ans de prison pour avoir dénoncé, sur sa page facebook, la pollution des eaux et sa gestion déplorable par les autorités. Au Cambodge, l'avocat Leng Ouch a révélé la collusion entre les géants de l'industrie du bois et les hauts responsables cambodgiens. Il est menacé et doit sans doute sa liberté actuelle au prix Goldman 2016 dont il a été lauréat. En Chine, des militants ont été arrêtés en avril 2017 à Guangdong (anciennement Canton) après avoir manifesté contre la pollution environnementale locale. Quelques exemples loin d'être exhaustifs. Présent le 12 décembre, Ali Bongo, président réélu au Gabon, est venu chercher une légitimité internationale après les

violences électorales d'août 2016, exécutions sommaires, tortures, disparitions... Paul Biya, président du Cameroun depuis... 1982, n'a pas non plus manqué l'occasion, au moment où sévit sa politique sécuritaire.

La présence de Mohammed VI pose aussi problème... En 2015, il présentait le Maroc comme un acteur majeur de la transition énergétique dans le monde, d'autant que le pays devait accueillir la COP22. Mais les Sahraouis sont victimes de l'exploitation illégale des ressources naturelles, parfois avec la complicité d'entreprises internationales. Une partie des parcs éoliens est implantée hors du territoire marocain, dans le Sahara occidental. Dans cette dernière colonie d'Afrique, les Sahraouis ne bénéficient guère de l'exploitation lucrative des ressources énergétiques... De l'autre côté de l'Atlantique, au Mexique, où se poursuivent des violations massives des droits de l'homme, le président Pena Nieto va faire adopter au Congrès une loi donnant encore plus de pouvoir aux militaires. Il était lui aussi venu, et a pu échanger moult poignées de mains. □ E. L.

L'Etat français d'affirmer une légitimité qui ferait oublier le vide d'une loi Hulot lancée comme une bouée de sauvetage trouée dans un océan en furie. □

1. Au 7 novembre 2017, l'Accord de Paris a été signé par 194 pays et l'Union européenne.
2. Les énergies fossiles proviennent de la décomposition très lente d'éléments vivants, surtout des plantes, sur plusieurs millions d'années.
3. Inscrit dans le code minier, le « droit de

suite » donne un droit quasi automatique au passage à la concession pour les entreprises qui détiennent un permis de recherche. Les amendements proposés pour interdire la prolongation des 33 permis de recherche actuels et restreindre le droit de suite ont tous été rejetés.

4. Pour une publication intégrale de l'étude menée à Lacq, on peut se référer à la Sepanso 64, membre de France Nature Environnement.

5. Les six permis de recherche prolongés par arrêté du ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire, et du ministre de l'Economie et des Finances : permis de Mairy

(Marne, 15 août 2019) ; permis de Moselle (20 janvier 2019) ; permis de Mios (Gironde, 24 octobre 2018), détenu par Maurel et Prom racheté il y a quelques mois par une entreprise indonésienne ; permis du Pays du Saulnois (Moselle, 6 novembre 2018) ; permis de Saint-Griède (Gers, Landes, 31 mai 2018) ; permis de Marcilly-le-Hayer (Aube, Yonne, 30 octobre 2019).

6. Les défenseurs de l'environnement sont de plus en plus la cible de meurtres dans le monde. Il serait au moins 200 en 2016, mais le chiffre est en réalité bien plus élevé, les exactions n'étant pas toujours signalées.

FOCUS

Caisse des dépôts et consignations : financeur public des énergies du passé

Cette institution qui dépend du Parlement est chargée de gérer l'épargne des comptes réglementés, censés être utilisés dans des investissements d'intérêt général : logement social pour le livret A, économies d'énergie pour le Livret de développement durable et solidaire... Malgré les accords de Paris sur le climat de décembre 2015, elle n'en continue pas moins à financer des énergies très polluantes, le charbon, le pétrole et le gaz... et à pratiquer une certaine opacité.

Outre qu'elle gère l'épargne des Français, la Caisse des dépôts et consignations est un véritable empire financier. Son implication dans les énergies fossiles se fait sous formes de participations dans des entreprises, la Banque publique d'investissement principalement dont elle est actionnaire pour moitié avec l'Etat français, ou sous forme de placements en actions et obligations sur les marchés financiers. A quoi est vraiment utilisé l'argent des réserves de l'Ircantec, cotisations des agents non titulaires de l'Etat et des collectivités territoriales ; ou de l'Erafp, qui gère les compléments retraite de la Fonction publique. Difficile de le savoir face au manque d'information de la part de la Caisse des dépôts. Un seul fonds de retraite est totalement transparent, celui du Fonds de réserve pour les retraites, lancé en 2001, en partie alimenté par les excédents de différentes caisses de retraites et hébergé par la Caisse des dépôts. Placé dans le pétrole, le charbon, le gaz et les sables bitumineux, ce fonds atteignait 36 milliards d'euros à la fin 2016. Il alimente à la fois des acteurs majeurs du charbon, Anglo American, Glencore, BHP Billiton, ou ceux des centrales électriques, Marubeni, (major japonaise) RWE Group (conglomérat allemand).

La Caisse des dépôts est également actionnaire à 75 % de Egis, une société de conseil et d'ingénierie impliquée dans le pétrole et le gaz. Elle a aussi des actions chez les compagnies pétrolière Total et Shell, le parapétrolier Vallourec, leader mondial des tubes destinés à l'industrie et à l'énergie, dans des groupes miniers comme Rio Tinto, l'Anglo American, Glencore, BHP Billiton... ainsi que dans la mine de charbon à ciel ouvert d'Hambach en Allemagne. Elle est aussi présente dans les oléoducs de pétrole de schiste aux USA (chez Energy Partners), pour le projet Dakota Access Pipeline (cf. *Goliath Hebdo* n° 448) ; ainsi que dans l'exploitation pétrolière dans l'Arctique, dont le gisement de la mer de Barents (Norvège) annonce 180 millions de barils dans les quinze prochaines années. Le rapprochement de la Caisse des dépôts avec l'Agence française de développement, conclu en décembre 2016, lui a permis de soutenir de nouveaux projets fossiles en Chine et au Sénégal.

Présente sur tous les continents

Près d'un milliard d'euros est investi par la Banque publique d'investissement (filiale, rappelons-le de l'Etat français et de la Caisse des dépôts) dans le Yamal LNG, gigantesque centre de production de gaz naturel liquéfié du nord-ouest de la Sibérie. Associée au groupe russe Novatek, l'entreprise française Total fera intervenir notamment Technip FMC et Vallourec... dans lesquelles la Banque publique d'investissement a des participations. Décidément très dynamique, la Caisse des dépôts a fait l'acquisition en 2011, de 25 % de GRTgaz, opérateur de la plus grande partie du réseau gazier français, directement et via ses filiales CNP Assurances et CDC Infrastructures. GRTgaz est directement concerné par les grands projets européens de nouveaux gazoducs et d'interconnexion des réseaux gaziers. Des projets très contestés qui vont enfermer l'Europe dans quarante à cinquante années supplémentaires de dépendance envers les énergies fossiles. Avec des conséquences dramatiques sur le climat, les communautés locales et leur environnement (cf. *Goliath Hebdo* n° 481, « De la Caspienne à l'Adriatique, un corridor gazier sud-européen »)², l'expansion de l'expansion gazière en Algérie, en Azerbaïdjan, au Nigéria...

N'oublions pas la Banque postale, dont l'Etat et la Caisse des dépôts et consignations sont actionnaires, respectivement à hauteur de 73,68 % et 26,32 %. Elle est le 11ème plus gros investisseur français dans le charbon (le premier étant l'assureur Axa), devant le Fonds de réserve des retraites (calcul de Lucie Pinson, chargée de campagne Finance aux Amis de la Terre). Elle investit chez l'Allemand Uniper, filiale d'E.ON (dont la centrale à biomasse de Gardanne est un danger pour les forêts) spécialisée dans le charbon, chez Engie, RWE, des sociétés japonaises... Au total, 1 250 filiales dépendent directement ou indirectement de la Caisse des dépôts, dont certaines sont basées dans des juridictions paradisiaques : Guernesey, Chypre, le Luxembourg.

La Caisse des dépôts et consignations affirme toutefois son engagement dans certains instruments financiers comme les obligations vertes qui ont déjà montré leur inefficacité. Les dispositifs volontaires et non-contraignants ne sont certainement pas de nature à rendre le système financier et les activités économiques climato-compatibles. C'était pourtant l'enjeu qui aurait dû être à l'ordre du jour du « sommet » du 12 décembre en région parisienne. □ **E. L.**

1. Nous empruntons le titre du rapport de l'ONG 350.org et de l'Observatoire des multinationales de décembre 2017.

2. Voir également « L'Europe enlisée dans le gaz, les lobbies derrière la politique européenne de développement des infrastructures gazières », octobre 2017 (Attac et Amis de la Terre France, Observatoire des multinationales, Corporate Europe Observatory).



© DR

Le contrôle des chômeurs et le mythe des mauvais pauvres

Olivier Vilain

Le gouvernement veut augmenter les sanctions pour les chômeurs qui ne chercheraient pas assez activement un nouvel emploi. Une mesure qui exonère les architectes des politiques économiques.

Conformément à ses promesses de campagne, Emmanuel Macron continue de faire du travail un champ de bataille social, aimanté par les desiderata du Medef. Nouveau front engagé, le contrôle des chômeurs, toujours plus serré. « *Il faut s'assurer que chacun et chacun recherche bien l'emploi qui peut être offert, et que lorsqu'un emploi correspond à ses compétences, il le prend.* (...) *C'est ce que font tous les pays qui nous entourent* » C'est l'annonce faite par le président de la République devant les caméras de télévision, en bas des pistes de ski de la station de Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), dans laquelle il avait décidé de passer une semaine de vacances pour les fêtes de fin d'année. Pour rappel, moins de 1 Français sur 10 a les moyens de pratiquer cette activité de loisirs au moins un an sur deux... Sans surprise, « *le banquier président* » - comme le

désigne l'historien Pakistano-britannique et analyste politique radical Tariq Ali - fait partie du camp des « gagnants ». Les réactions ont été rapides. Les Économistes Atterrés ont qualifié l'annonce de nouvelles sanctions à l'égard des inscrits à Pôle emploi de « *douloureuse diversion* » alors que « *le gouvernement est incapable d'impulser la création d'emplois de qualité en nombre suffisant* ». Côté syndical, la CGT s'est indignée tandis que pour Jean-Claude Mailly, accroître les sanctions des chômeurs « *serait inacceptable* » : « *Ce n'est pas parce qu'on les sanctionnera plus que ça règlera le problème* », tempête le secrétaire général de Force Ouvrière, qui se trouve dans la position inconfortable d'avoir soutenu les ordonnances portant sur le code du travail.

Du côté de La République en marche, Christophe Castaner s'est fendu sur les ondes de France Inter d'un obscène : « *La solidarité nationale par le chômage, c'est un droit mais c'est aussi un devoir* ». Au sens littéral, la phrase dit à peu près le contraire de ce qu'il entendait défendre : le chômage, c'est-à-dire la privation d'emploi, devrait se généraliser, au nom de la solidarité. Avec qui ? Les dirigeants d'entreprises qui en profiteraient pour pousser toujours plus bas les salaires, lors d'embauches au coup

par coup ? Difficile de ne pas voir dans ce mauvais traitement de la langue française autre chose que le retour du refoulé social d'un gouvernement qui vient de dynamiter le code du travail par ordonnances.

Alors ce que le délégué général de LREM voulait défendre, en bon père-la-rigueur, était l'idée du devoir de chercher du travail pour chaque chômeur qui perçoit l'assurance-chômage, un mécanisme de « *solidarité nationale* » (pour lequel ils ont quand même cotisé). Le contrôle des chômeurs présuppose que les salariés privés d'emploi sont en fait des profiteurs payés sans avoir à travailler ; toujours le mythe des mauvais pauvres.

Retournement orwellien

La thèse défendue par Macron et Castaner constitue un retournement orwellien dans un pays où les créations d'emplois sont déprimées par trois décennies de politique d'austérité et de libre-circulation des flux financiers. Ces deux éléments interdisent toute stratégie de développement industriel en déprimant la demande intérieure et en donnant la possibilité pour les employeurs de se livrer à loisir au chantage de la concurrence sans fin. « *Le vrai problème est que l'on fait du chômage une question*

individuelle, s'énerve l'économiste Thomas Porcher (France 5, 28.12.17). *Aujourd'hui, on met la pression sur les demandeurs d'emploi. Mais qui sont les vrais responsables, les chômeurs ou les politiques mises en œuvre depuis plus de dix ans ?* » Le retournement orwellien opéré par Emmanuel Macron est d'autant plus dur à accepter dans un pays où à peine un chômeur sur deux (y compris les départements d'Outre-Mer, et les salariés très précaires) est indemnisé. En outre, les montants ne sont pas affolants : « *Aujourd'hui, 50 % des chômeurs perçoivent moins de 1 000 euros par mois et 75 % des allocations-chômage sont en dessous de 1 200 euros* », rappelle l'économiste Thomas Porcher. Pour rappel, le seuil de pauvreté s'élève à environ 1 000 euros. Si les chômeurs sont des profiteurs, l'immense majorité d'entre eux sont des "profiteurs" sacrément antimatérialistes.

Le contrôle des chômeurs et la remise en cause de dispositions du droit du travail ont déjà été tentés sous François Hollande, entre 2012 et 2017. Une voie qui n'a pas fait baisser le chômage, sans surprise. Ces politiques ont été mises en œuvre simultanément dans plusieurs pays européens, sans atteindre de meilleurs résultats. Les enquêtes des divers ministères du travail en Europe, ainsi que celles menées par la Confédération européenne des syndicats, montrent en effet que la précarisation de la main-d'œuvre ne crée pas d'emplois. En revanche, ces politiques ont bien des conséquences.

Pour les connaître, il suffit d'observer le pays qui a poussé ces mesures jusqu'à l'absurde : le Royaume-Uni. Les chômeurs qui s'y voient suspendre leurs indemnités grossissent les rangs des demandeurs d'aides alimentaires aux associations caritatives. Une étude de l'université d'Oxford, publiée fin 2016, relève un lien fort entre sanctions des chômeurs et fréquentation des banques alimentaires. Un élément constaté également par la cour des comptes britanniques, pour qui les sanctions peuvent engendrer « *la faim et la dépression* » pour les parents isolés et les personnes déjà fragilisées psychologiquement (*Alternatives Économiques*, 18.10.17).

Des exemples européens délétères

En règle générale, les chômeurs britanniques reprennent plus vite un emploi mais le plus souvent celui-ci est moins bien payé que le précédent. Cette déqualification aurait un impact négatif sur la santé des salariés, leur bien-être et donc sur leur productivité. Ce phénomène constituerait l'un des facteurs expliquant que la productivité au Royaume-Uni est inférieure de près de 20 % à celle de la France. « *Si Emmanuel Macron me demandait mon avis je lui dirais ça*, ironise David Webster, chercheur à l'université de Glasgow (*Alternatives Économiques*, 18.10.17). *Ça ne l'embête peut-être pas d'être considéré comme dur avec les chômeurs, mais je suis sûr qu'il s'inquiète de la productivité de l'économie française.*

Et c'est bien ça qu'il faut regarder pour tirer les leçons de l'expérience anglaise ! » Les derniers chiffres du chômage publiés par le ministère du Travail ont été loués par les éditorialistes. Une petite baisse de près de 30 000 au mois de novembre pour les chômeurs de catégorie A de France métropolitaine. Mais les reprises d'emploi sont trois fois moins nombreuses que les radiations administratives ou les non renouvellements d'inscriptions... En outre, si l'on prend en compte la France et l'outre-Mer, le nombre de privés d'emplois s'établit à 5 919 200 pour les catégories A, B et C. Total auquel il faut ajouter 658 800 personnes inscrites à Pôle emploi qui ne sont pas tenues de rechercher un emploi car elles sont en formation, en contrat de sécurisation professionnelle ou malades, soit en contrats aidés.

Dans les mois à venir, le chômage pourrait terriblement augmenter à cause des ordonnances Macron, comme le montre la direction du groupe automobile PSA Peugeot-Citroën qui a transmis aux syndicats un projet de suppressions de postes via la procédure de « rupture conventionnelle collective », introduite dans le nouveau code du travail. Cette mesure permet à l'employeur de se séparer de salariés en dehors du cadre d'un plan social et des contraintes de reclassement, notamment (*Le Parisien*, 27.12.17). Les avocats en droit social s'attendent à la multiplication de ce type de licenciements. □

PANORAMIQUES

Maltraitance animale : autour des lapins

Dans une nouvelle enquête, l'association L214 s'attaque de l'intérieur aux élevages de lapins en batterie situés en Nouvelle-Aquitaine. Des bestioles destinées à l'assiette du consommateur mais aussi et surtout à la fourrure de luxe dont les manteaux, les écharpes, les sacs à main ou encore les peluches se retrouvent chez Dior, Fendi et Dolce & Gabbana. Ces lapins sont issus d'une souche bien particulière, Orylag, mise au point par sélection génétique par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). L214 a déposé plainte pour mauvais traitements contre les élevages et contre l'INRA devant les procureurs de Niort et de La Rochelle et introduira un recours en responsabilité contre l'État pour « *manquement à sa mission de contrôle de l'application de la réglementation* ».

Amazon : les forçats de la cadence

Selon une enquête publiée dans la presse britannique, la cadence imposée aux livreurs d'Amazon est infernale : 200 colis par jour

pour ne même pas gagner le salaire minimum. Pour atteindre leurs objectifs, les livreurs sont obligés d'enfreindre le code de la route à longueur de temps et, pire encore, d'uriner dans des bouteilles en plastique pour ne pas perdre de temps. Par ailleurs, les employés interrogés précisent qu'ils peuvent travailler jusqu'à douze voire quatorze heures par jour. En gagnant seulement 117 euros par jour, ils doivent eux-mêmes déboursier 227 euros par semaine pour la location de leur véhicule et l'assurance.

Renault fait bonne presse

Le groupe Renault, dont l'État est toujours le principal actionnaire à hauteur de près de 15 %, vient de racheter 40 % du groupe de presse *Challenges* de Claude Perdriel en lui apportant 5 millions d'euros. En remerciement, le magazine *Challenges* a exposé en couverture un véhicule connecté de la marque au losange. Plus que jamais donc la presse française, dont les principaux propriétaires n'ont pas le journalisme pour métier, s'engueule dans les mœurs poisseuses du capitalisme d'influence ou de connivence. □ A. B.

Contrôle d'opinion : le prétexte humanitaire

Gilles Herlédan

Le 12 décembre 2017, le ministre de l'Intérieur a publié une circulaire instituant le contrôle de la situation des personnes accueillies en hébergement d'urgence, car elles « doivent bénéficier d'un bilan administratif et social ». Le 27 décembre confirme que le contrôle des chômeurs va devenir plus rigoureux dans ses exigences et ses sanctions. Ce sera un moyen d'assurer le « coaching » dont les chômeurs doivent bénéficier. Ainsi, voilà que la puissance publique se décarcasse pour que les citoyens bénéficient de tout le bien qu'elle leur veut. On a plus de mal à le croire qu'à le craindre !

« En 2012, la fraude au RSA représentait 170 millions d'euros, d'après l'Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenore), alors que l'observatoire estime que chaque année, 5,3 milliards d'euros ne sont pas versés à des ayants droit du RSA », c'est ce que nous apprend le figaro.fr du 14 novembre 2017. Jusqu'à ce jour nous n'avons portant pas eu d'écho de la création de bataillons d'inspecteurs ad hoc veillant avec zèle à ce que les ayants droit au RSA ne perdent pas le bénéfice d'un bilan administratif et social salubre. Comme c'est curieux ! D'autant qu'une enquête citée par Odenore révèle en octobre 2017 que « 21 % de la population interrogée déclare avoir rencontré des difficultés à faire des démarches administratives. 54% disent avoir eu, ces cinq dernières années, des difficultés à répondre à un problème avec les administrations ou les services publics - 12 % souvent ou très souvent ». (Sources : Enquête « Accès aux droits », IPSOS/Défenseur des droits).

Mais voilà donc que la sollicitude du ministre de l'Intérieur naît et prospère tout soudain au profit des plus démunis de



tous ceux qui sont sur le territoire français (hormis ceux qui ne sont pas même hébergés et qui « bénéficient » déjà de traitements policiers dont le défenseur des droits vient à s'inquiéter). Il ne faudrait pas que quelques-uns parmi ces malheureux soient victimes de la mollesse des associations qui les hébergent sans prendre aucun soin, bien certainement, de les informer de leurs droits et de les guider vers les démarches les plus utiles à l'amélioration de leurs situations.

Monsieur le ministre nous prend pour des sots en arguant d'une cause humanitaire pour renforcer la recherche des personnes qui demeurent sur le sol français sans droits officiels. S'il pense qu'il fait son devoir, pourquoi doit-il se mentir à lui-même en se donnant des raisons auxquelles

personne ne peut croire ? Il faut plutôt penser qu'il n'est pas si certain de mettre sa force au service d'un authentique droit des personnes. Moins que quiconque il ignore l'enjeu politique dont l'accueil des immigrés est l'objet et dont une partie de l'opinion exige qu'on les traite de façon de plus en plus répressive et expéditive. Qu'il ne cherche pas de vaines justifications !

Voilà bien quelque chose que le renouveau de la politique, annoncé à grands sons de trompes depuis les dernières échéances électorales, ne semble pas capable de mettre en œuvre : assumer les décisions que l'on prend au titre des raisons pour lesquelles on les prend. Encore que « assumer » soit devenu une sorte de mot repoussoir pour interdire toute question, toute critique, passez votre chemin : « J'assume les 365 000

euros de mon avion privé pour revenir de Nouvelle-Calédonie. » Eh bien, le ministre de l'Intérieur « *n'assume* » même pas.

On vous veut du bien

Mais ceci ne tient pas seulement à son équation personnelle ainsi qu'on peut le constater, à propos des nouvelles dispositions concernant les chômeurs et que le gouvernement s'apprête à prendre à la demande du Medef et aussi parce qu'il faut flatter une certaine opinion. C'est une nouvelle façon de gouverner, dont on voit aussi la mise en œuvre à propos de la sélection à l'entrée de l'université et bientôt de la remise des moins bons élèves du secondaire le plus tôt possible (sous prétexte de valorisation de l'apprentissage) à la main des organisation patronales de formation. Précocité et étroitesse des voies de sélection et d'exclusion sont naturellement annoncées comme des « solutions » adaptées et bienveillantes au bénéfice des usagers. Sous le prétexte qu'il ne doivent plus perdre leur temps, on voit se mettre en place une injonction à ne pas pouvoir en disposer d'un peu. Par exemple, si la première année de licence voit un taux d'échecs de 60 %, est-ce dire que certains de ces étudiants ne redoubleront pas et n'auront pas utilisé une année supplémentaire nécessaire pour se doter des moyens de mener à bien leurs futures études ? Cela résonne curieusement avec la valorisation empressée du redoublement dans le secondaire auquel le ministre de l'Éducation découvre des vertus insoupçonnées. Cherchons la logique qui tend à considérer comme nulle et non avenue une première année de fac sans succès, comme si un jeune adulte ne pouvait tirer parti de son expérience, tandis que la rabâchage intégral d'une année de collège serait une merveille pédagogique...

Pour ce qui concerne les contrôles renforcés à l'égard des chômeurs, il s'agit aussi d'agir pour leur bien. N'allez pas croire que le gouvernement rejoint le cœur de ceux qui prétendent que « *si on cherche vraiment du travail, on en trouve* » et vont bêlant « *moi, j'ai un voisin qui gagne plus à rien faire qu'à travailler* ». Nous sommes maintenant à l'ère des pensées complexes ! Et l'on peut à ce titre user « *en même temps* » de la carotte et du bâton.

C'est le député LREM Sylvain Maillard qui a fait l'exégèse « *humaniste* »¹ des futures dispositions renforcées de contrôle

et de sanction. D'abord il commence par s'adresser de façon paternaliste aux chômeurs pour leur rappeler leurs devoirs car selon lui « *la société vous donne une indemnité chômage* ». Jusqu'à ce jour, l'indemnité chômage est un dû lié à des cotisations (salariales et patronales), mais il est vrai que la réforme annoncée veut en faire une allocation, M. Maillard anticipe donc. Un peu plus loin il laisse passer ceci : « *Vous avez le devoir de montrer que vous faites vraiment une action de recherche d'emploi* ». Formule bien intéressante !

S'agit-il de faire ou de montrer ? Sur quoi porte le devoir ? Eh bien, le politicien révèle son habitus : un homme, pourvu qu'il montre, peut ne pas faire. Il faut que le chômeur ait cette même aptitude pour dissimuler des réalités sociales trop désagréables. Mais le vrai coup de pied de l'âne réside dans le « vraiment ». Sans doute le député prend-t-il conscience de la dimension péjorative de son propos. Alors comme le ministre de l'Intérieur, il veut que les mesures de contrôle soient comprises comme une aide – le vrai motif ! – : « *C'est notre job de donner à quelqu'un les moyens pour que Pôle emploi puisse faire un suivi plus individualisé* ». Entendons bien dans cette tournure alambiquée que les moyens de Pôle emploi dépendent de l'individu dont il s'occupe. Peut-on mieux dire que chômage et le traitement du chômage dépendent exclusivement de chaque chômeur ? À tel point que M. Maillard en vient à invoquer les techniques de manipulation mentale : « *Quand vous êtes en recherche d'emploi vous avez aussi besoin d'avoir presque un coach derrière vous...* » Et dire que nous en sommes encore à penser que le chômeur a besoin d'offres d'emploi ou de formation véritablement professionnalisantes !

Morale de perlimpinpin

Pour que la véritable nature du projet concernant les chômeurs soit bien comprise en tous ces aspects, c'est des sommets enneigés que le Président laisse glisser la doctrine de pure évidence. « *Cbacune et chacun a sa part à mettre dans [la lutte contre le chômage]. C'est un appel à la responsabilité collective, mais il ne faut tomber dans aucun raccourci. S'il n'y a pas de règles, les choses ne peuvent pas avancer, mais mettre des règles, ça ne veut pas dire qu'on va poursuivre chacun ou qu'il y a une suspicion derrière chacun. Les gens qui sont au chômage sont les premières victimes [...] mais les quelques-uns qui*

abusent des règles c'est normal qu'ils soient contrôlés ». « *Il faut des règles* ». Qu'est-ce qu'abuser des règles ? Et surtout peut-on laisser croire qu'il n'y en a pas déjà tout un éventail de bien corsées ?

Il est en tout cas remarquable qu'à propos de chômage – si « *cbacune et chacun a sa part* » – les règles ne s'appliquent guère qu'aux chômeurs ! Nullement à ceux qui créent ou traitent le chômage.

Il faut des règles ! Depuis ce matin du 28 décembre, nous savons que PSA saura appliquer dès janvier les nouvelles règles de la réforme du code du travail² pour mettre au chômage conventionnellement et collectivement et sans aucune obligation de l'entreprise à leur égard nombre de futurs contrôlés et tout autant « coachés » qui n'en demandaient pas tant ! □

1. Sur RTL relayé par France Culture au journal de 12 h 30 le 27 décembre. M. Maillard est entrepreneur et homme de conviction. Il milite pour Jacques Chirac en 1995 puis pour l'UDF et l'UDI. En 2015, il entre au bureau politique national de l'UDI. En 2016, il rejoint le mouvement En marche.

2. Créées par les ordonnances Macron, les ruptures conventionnelles collectives (RCC) permettent de supprimer des emplois via des départs volontaires, selon une procédure moins contraignante pour l'entreprise que celle d'un plan social.

Plumée d'encre

**Quel doigt pitoyable écarte
Un instant
Les voiles accumulés
De l'hiver ?**

**C'est pour consoler la terre
Et les pierres,
C'est pour les sentiers, c'est pour
Les bruyères...**

**Des oiseaux l'un après l'autre
Comme un rêve,
Font il viendra il viendra
Le printemps !**

**Pose donc un peu ta charge
Et sans la quitter des yeux
Détends-toi, soupire et chante...**

Charles Vildrac 1882 - 1971

Une Église déconsidérée

Trente ans après Jean Paul II, le pape François se rend au Chili, où il séjournera trois jours, du 15 au 18 janvier. Mais le contexte de ce voyage diffère à bien des points de vue de la situation qui avait permis au pape polonais de faire de sa visite un événement majeur.

Le Chili d'aujourd'hui a beaucoup évolué par rapport à celui qui avait reçu Jean Paul II. En 1987, le pays comptait 80.000 migrants (0,7% de la population). Ils seraient actuellement 465.000 (2,5%). Le taux de fécondité est tombé de près de 3 enfants par femme à 1,8. L'espérance de vie a augmenté de 10 ans. La population a augmenté de 50 % passant de 12,4 à 18,3 millions.

En 1987, l'Église catholique du Chili participait activement à organiser le départ de Pinochet, ce qui avait créé une forte attente à l'égard de la présence du pape. Aujourd'hui, les conditions du voyage pontifical sont beaucoup moins

favorables. Le retour à la démocratie s'est fait selon des règles constitutionnelles héritées du pouvoir militaire, et révisées depuis, seulement à la marge, ce qui aboutit à un Etat faible. Le pays est confronté à des problèmes notamment la question des mapuches, une immigration récente mais qui s'accélère, une revendication territoriale de la Bolivie. Avec l'élection de Sebastian Pinera, la droite revient à La Moneda, mais avec 50 % d'abstention, et un parlement qui ne sera pas très coopératif.

François a choisi, pour ce court séjour, de visiter, outre Santiago, deux points chauds : Temuco, en pays mapuche et Iquique, dans le nord, lieu où se concentre une (relativement) forte population immigrée, située par ailleurs dans la région qui "intéresse" la Bolivie.

Mais surtout, l'Église catholique est largement déconsidérée par un positionnement qui tourne le dos à ce qu'il était il y a trente ans, et par des problèmes de pédophilie, particulièrement aigus. □ Golias

Le pape au Chili ou le voyage de tous les dangers

Régine et Guy Ringwald

Pendant la période du régime de Pinochet (1973-1989), l'Église du Chili passe pour avoir eu un rôle exemplaire pour la défense des droits humains¹. Tempérons : le premier mouvement n'a pas été de condamner unanimement le coup d'Etat, la conversion demanda un peu de temps, et pour certains évêques, ne vint jamais. Il reste toutefois que, quelques semaines après le coup d'Etat du 11 septembre 1973 contre le président Salvador Allende, un « Comité de la Paix » a été créé à l'initiative de l'archevêque salésien de Santiago (1961-1983), le cardinal Raul Silva Henriquez. Il associait catholiques, protestants, juifs et autres dans la lutte contre les violations des droits humains commises par les forces armées chiliennes.

La junte de Pinochet contraignit en 1975 le Comité à se dissoudre, amenant l'archevêque de Santiago à obtenir du pape Paul VI la création, en 1976, du Vicariat de la Solidarité, placé sous la protection pontificale. De nombreuses actions pour rendre publiques les atteintes graves aux droits humains, et pour soutenir les victimes et leurs familles, ont laissé des souvenirs bien vivants. Le Vicariat travaillait dans le domaine juridique, et dans le domaine de

l'aide sociale assurant des soins médicaux et des aides alimentaires. Il fut distingué par des prix internationaux, et notamment de l'ONU.

L'action du Vicariat se poursuit au temps du cardinal Juan Francisco Fresno (1983-1990) qui initia, en 1985, les actions en vue du retour à un ordre démocratique. Il cessa de fonctionner en 1992, avec la transition vers la démocratie. Il fut remplacé par une Fondation du Vicariat de la Solidarité, qui continua à émettre des rapports sur les droits de l'homme au Chili, et qui constitue un lieu de mémoire de l'Église et de la société chilienne, souvenir des temps difficiles.

Et depuis ?

Au cours des vingt dernières années la proportion de catholiques dans la population a diminué de près de 20 %. Actuellement, ils représentent 57 % de la population. Comme aucune autre Église latino-américaine, l'Église chilienne a subi l'impact des scandales d'abus sexuels du clergé, et le manque de collaboration des autorités religieuses pour rendre justice aux victimes. Les laïcs sont choqués. Les

jeunes perçoivent le clergé comme une étrangeté. Le cléricisme en général est devenu insupportable. Cette désaffection est probablement la cause principale de la demande des évêques pour une visite du pape au Chili. Ils en attendent une relance du dynamisme des catholiques.

Dans un article publié le 14 novembre², Jorge Costadoat, jésuite, adresse au pape François des demandes « *qui, soulevées depuis ce coin de la planète, peuvent être pertinentes pour le gouvernement de l'Église* ». Ses demandes portent sur l'annonce aux pauvres que le Royaume de Dieu leur appartient, la participation des femmes à la vie de l'Église, « *conformément aux normes de la civilisation contemporaine* », la place des laïcs, une proclamation intelligible de la foi, plutôt que d'essayer de transmettre le credo dans une langue que personne ne comprend ou ne supporte plus », la création de communautés de base, telles que celles « *qui se rassemblaient autour de la lecture de la Bible* », mais qui ont été torpillées. On voit que si l'Église est universelle, les problèmes le sont aussi !

Mais Costadoat dresse aussi un diagnostic sur le positionnement actuel de la hiérarchie³ :

« De 1961 à 1991, (l') approche pastorale peut être qualifiée de **catholicisme social**. En 1961, l'épiscopat décida la cession des biens des diocèses, ce qui fut fait par Manuel Larrain⁴ et le cardinal Silva Henriquez. De 1973 à 1991, par son action de défense des victimes de violations des droits humains..., l'Eglise catholique du Chili a vécu l'Évangile comme elle ne l'avait jamais fait dans son histoire... » Il dénonce ensuite la résistance des milieux conservateurs aux réformes du concile Vatican II, qui se sont renforcés, en mettant l'accent sur les questions de morale familiale et sexuelle : « Une nouvelle étape pastorale s'est ouverte que l'on peut appeler **catholicisme sexuel**. Mais rien n'a été pire, poursuit Jorge Costagoat, que d'avoir déclaré une crise de la morale sexuelle dans la société, pour ensuite constater au grand jour de graves abus sexuels du clergé envers des mineurs et des personnes fragiles, ainsi que la négligence et les efforts d'une partie de la hiérarchie catholique pour les couvrir... En vingt-cinq ans la perte de notre crédibilité (nous les prêtres) a mis en danger la transmission de la foi ».

Le 26 octobre, une enquête d'opinion a été publiée⁵, basée sur 20.200 entretiens réalisés dans 18 pays d'Amérique latine, entre le 22 juin et le 28 août 2017. Il en ressort clairement que l'Eglise est l'institution qui recueille la plus grande confiance sur le continent (65 %), dépassant largement tous les corps constitués. Mais c'est au Chili que l'Eglise enregistre le niveau de confiance le plus faible, avec seulement 36 % de personnes qui lui font confiance.

Le financement du voyage

S'agissant d'une visite pastorale, le gouvernement ne financera que ce qui est du ressort de la visite d'Etat de François, en tant que chef de l'Etat du Vatican. Seuls les frais découlant du protocole et de la sécurité des personnes seront pris en charge. Ils sont estimés à 7 milliards de pesos (9,5 millions d'euros). Le reste, soit 4 milliards de pesos (5,4 millions d'euros) devra être financé par l'Eglise :

- appel aux entreprises qui bénéficieront d'une déduction fiscale ;
- appel aux institutions catholiques ;
- appel aux fidèles à qui on demande de « donner une journée de salaire au pape ». Dans les paroisses pauvres, on n'arrive déjà pas à payer les dépenses courantes.

Et, même comme cela, il se trouve des voix pour exprimer leur révolte que les deniers publics financent une visite d'un responsable religieux qui n'était pas vraiment réclamée.

La Commission nationale pour la visite du Pape François, présidée par l'évêque auxiliaire de Santiago, Mgr Fernando Ramos, a lancé une campagne (« Pape François, je t'invite »), avec le concours d'experts en communication d'entreprise, ce qui a fait mauvais effet quand on a appris ce que coûterait la visite de François. Dans les milieux ecclésiaux, il se dit que les appels lancés aux entreprises privées n'ont pas été un franc succès : quand elles ont répondu, elles ont contribué d'une manière insuffisante.

Selon *Cambio 21*⁶, « dans les réseaux sociaux et dans les émissions de radio interactives des classes moyennes et populaires, à travers tout le Chili, cette campagne a provoqué un rejet catégorique de François, car les dépenses annoncées pour sa visite sont considérées comme un scandale... dans un contexte où l'Eglise est perçue par les gens comme ayant couvert des prêtres pédophiles grâce à de puissants réseaux complices. » Le climat général et le rejet ainsi provoqué pourraient affecter l'autorité des propos de François, s'il s'avérait que le pape veuille leur donner une portée sociale. Pas de quoi déplaire, au fond, à l'Opus Dei dont il se dit, justement, qu'il maintient un contrôle sur les finances et la communication touchant à la visite pontificale.

A Osorno

A Osorno, un mouvement des laïcs résiste depuis deux ans à la nomination d'un évêque⁷, Mgr Juan Barros Madrid, dont le lourd passé le disqualifie pour un rôle éminent de pasteur. Il a en effet été très proche de Fernando Karadima, prêtre des beaux quartiers de Santiago, qui a été au centre d'un énorme scandale de pédophilie : un véritable séisme dont l'Eglise du Chili ne se remet pas. Quand le scandale Karadima a éclaté, après avoir été longtemps couvert par l'archevêché de Santiago, Juan Barros a été écarté de son poste d'évêque aux armées, et... nommé au siège d'Osorno, en janvier 2015. Depuis bientôt trois ans, les laïcs d'Osorno refusent cet évêque. Nombre de religieux, certains très connus, se sont exprimés, des évêques ont fait connaître, jusqu'à Rome, leur réticence ou leur

désapprobation, les autorités ont émis des réserves au nom du maintien de l'ordre public.

Le fonctionnement du diocèse est gravement perturbé : des parents refusent que Barros confirme leurs enfants, des prêtres ont quitté le diocèse, de nombreuses manifestations ont eu lieu depuis l'installation de Mgr Barros. Elles n'avaient d'ailleurs, jusqu'à présent, jamais fait l'objet de remarques de la part de la hiérarchie. Le cardinal Ezzati, archevêque salésien de Santiago depuis 2010, lui-même avait déclaré en octobre 2016 que les manifestations « font partie de la liberté d'expression qui existe dans l'Eglise ». Pour la première fois, le 20 septembre 2017, la Conférence épiscopale du Chili a émis une déclaration condamnant la manifestation qui avait eu lieu lors du *Te Deum* célébrant l'indépendance, le 18 septembre. Peut-être à cause de la visite prochaine du pape ? Récemment, le 40^e anniversaire de la cathédrale San Matteo a été célébré dans une cathédrale presque vide... Mais rien ne semble ébranler le pape François, peut-être mal informé, et qui n'aime pas revenir sur une décision. Il a fait savoir que cela l'irritait. Mais cela ne fait que prolonger les effets de l'affaire Karadima, et pendant ce temps-là, un diocèse est en déliquescence.

A l'approche de la visite pontificale, les choses ont pris un tour plus désagréable. Les soutiens de Barros et de la hiérarchie avaient organisé pour le 3 décembre une « messe de purification », avec présence d'un exorciste. Il faut bien cela pour laver la cathédrale des manifestations (pacifiques) des laïcs, en principe, pourtant, peuple de Dieu ! Heureusement, l'évêque de Rancagua (diocèse voisin), Mgr Alejandro Goic, dont dépend l'exorciste, a eu la sagesse de faire savoir que le cas ne relevait pas d'un exorcisme. La messe n'a pas eu lieu. Mais l'affiche annonçant la messe portait le logo de la visite du pape.

Et maintenant, une action à caractère politique. Lors d'un rassemblement marial, le principal soutien de Barros, José Manuel Rozas, a lancé des invectives contre des groupes de laïcs, les traitant de « pauvres » (*sic*), leur jetant des objets. Ce même Rozas est lié à un certain Jose Antonio Rosas, qui se livre à une tâche d'éducation auprès des jeunes, au nom de l'Académie des dirigeants catholiques⁸. Il fut membre

ENQUÊTE

d'une secte fondamentaliste El Yunke⁹. « Cette année, j'ai observé la propagation dans nos communautés des théologies de la prospérité, protégées par l'évêque d'Osorno, et promues par l'Académie des dirigeants catholiques, qui tentent de s'installer dans le diocèse », écrit Juan Carlos Claret, porte-parole du Mouvement des Laïcs. Il s'agit d'expliquer que la souffrance est aussi la volonté de Dieu, qu'être pauvre est un projet divin et être riche aussi, ce qui renforce un certain système socio-économique. On nous avait pourtant dit que c'étaient eux, les laïcs, qui étaient politisés.

Pédophilie

Il n'y a pas qu'Osorno, il n'y a pas que Karadima ! Certes la révélation publique des abus dont ce dernier s'est rendu coupable pendant des décennies, au point de créer un "cancer" au sein de l'Eglise catholique du Chili, a provoqué un séisme dans toute la société chilienne. Bien d'autres cas sont connus. Pas question de les recenser ici. Mais tout de même :

- le supérieur d'une congrégation de maristes expliquait, tout récemment, que la congrégation avait connaissance depuis 2010 des abus commis par un de ses membres sur des élèves, mais qu'il « ne leur était pas venu à l'idée de le dénoncer : nous n'étions pas sensibles [à ces questions] à l'époque » ;
- un prêtre coupable d'agression sexuelle sur une femme lors d'une confession a été déplacé, et "condamné" à faire pendant un an des pèlerinages, de sanctuaire en sanctuaire, avec ordre de prier pour cette femme.

Mais un cas est particulièrement embarrassant en ce moment. Un prêtre, Cristian Pretch, condamné pour cinq ans à une interdiction de célébrer en public pour abus sexuels, voit sa peine s'achever en décembre. Il se trouve que la venue sur la place publique des abus commis par ce prêtre avait causé un choc à l'époque : il était connu pour avoir été un défenseur des droits humains pendant la dictature. La question est publiquement posée à l'archevêque de Santiago : quel est son devenir ? Le cardinal Ezzati répond qu'il le ferait savoir quand une charge pastorale lui aura été assignée, mais que « cela ne devait pas créer de tensions quant au voyage du pape ». L'évêque auxiliaire Fernando Ramos a cru bon de souligner

que « les abus sexuels dans l'Eglise ne lui font pas perdre sa légitimité ».

Deux points chauds

Le pape François a choisi deux étapes, Temuco et Iquique¹⁰, pour ce qu'elles constituent des points névralgiques : le pays des mapuches et la grande ville du nord où les migrants sont nombreux.

Temuco

Le pape fera étape à Temuco, capitale du pays mapuche. Il a choisi de se rendre dans cette région, où se trouve une population parmi les plus pauvres du pays, et qui, surtout, est en conflit permanent pour faire valoir ses droits sur la terre de ses ancêtres, un élément central dans cette culture indigène. Un conflit qui donne lieu à des actions violentes, provoquant, en retour, un rejet. « Gens de la Terre », c'est ce que signifie le nom de Mapuche. Ils constituent la population autochtone de l'Araucanie, pays à cheval sur la Cordillère, entre le Chili et l'Argentine : ils sont 6 à 700.000 au Chili (200.000 en Argentine). Ils ont subi la prise brutale de leurs terres par les colons espagnols, des terres qui étaient pour les indiens d'Amérique, un bien commun de la communauté. Lors de la réforme agraire sous les présidences d'Edouardo Frei (1964-1970) et de Salvador Allende (1970-1973), puis sous l'effet de la loi indigène de 1972, les "réserves mapuches" ont pu récupérer quelque cent mille hectares. En 1974, le gouvernement militaire met fin à ce mouvement. Le décret *Fomento Forestal* (« Développement Forestier ») visait à favoriser, en Araucanie, d'immenses implantations d'entreprises forestières et minières, et de centrales électriques, sans respect pour la sensibilité d'un peuple dans son rapport à la nature. En 2007, le Comité des droits de l'homme de l'ONU, a dénoncé le traitement comme « criminel » du mouvement social mapuche, reconnaissant que les terres ancestrales sont menacées par l'expansion de l'industrie forestière et par les mégaprojets énergétiques.

La répression a constitué jusqu'ici la seule réponse de l'Etat chilien. D'ailleurs, le gouvernement leur applique, tout spécialement, une loi anti-terroriste datant de la dictature mais jamais abrogée, et qui relève de la justice militaire. Des actions violentes de résistance sont le fait des groupes Mapuches les plus durs. Les violences à l'encontre de compagnies

d'exploitation forestière se multiplient dans ces régions. Pour les détracteurs du mouvement mapuche, leurs revendications sont ethnocentristes et illégales, car elles ne se basent pas sur des droits personnels, mais sur des droits collectifs : incompatibilité entre deux modes de rapport à la terre qui n'est pas propre au Chili.

Pour la célébration de la messe par François, le lieu choisi par la commission qui organise le voyage est la base aérienne de l'aéroport de Maquehue. Or cet aéroport se situe en zone militaire, territoire soumis à une législation spéciale. Mais que se passera-t-il si les fidèles du Sud manifestent contre l'évêque Barros dans cette zone militaire, et si des laïcs sont arrêtés¹¹ ? Ou si les communautés mapuches, en voulant se faire entendre, sont accusées de désordres et d'actions terroristes et que, de ce fait, ses dirigeants sont arrêtés ? Quelle justice s'appliquera ? La justice militaire ?

Le 23 juin dernier, la présidente chilienne, Michelle Bachelet, a présenté solennellement un « Plan pour l'Araucanie ». A cette occasion, elle a demandé « pardon au peuple mapuche pour les erreurs et horreurs commises ou tolérées par l'Etat dans ses rapports avec lui et ses communautés... Je reconnais la douleur et les pertes qu'ont subies toutes les victimes de la violence rurale dans la région en ces moments où nous ne sommes pas parvenus, en tant qu'Etat, à assurer la paix et à protéger leur intégrité ». Parlant de la prochaine visite de François, la Présidente ajoutait : « Nous aurons, je l'espère, de bonnes nouvelles à lui annoncer. » Nous verrons. Mais aura-t-il fallu que les projecteurs qui accompagnent le pape argentin dans son voyage au Chili se dirigent sur Temuco pour qu'on commence à s'émouvoir du sort des Mapuches ? La venue à Temuco de François ne soulève pourtant pas beaucoup d'espoir : une enquête d'opinion¹² montre que, pour 11,6 % des personnes interrogées, sa visite en Araucanie permettra d'apaiser le conflit, tandis que 85,8 % pensent que cela peut l'aggraver. D'ailleurs certains groupes de mapuches n'y étaient pas favorables.

Iquique

Le phénomène migratoire est en train de devenir sensible, du fait de son accélération ces dix dernières années, et de l'arrivée de populations qu'on n'avait pas l'habitude de voir au Chili, notamment des Haïtiens.

Selon une enquête CASEN¹³ de 2015, il y avait à cette date 465.000 immigrés au Chili, ce qui représente 2,7 % de la population. Mais près de la moitié d'entre eux sont arrivés depuis 2010. Cette population est plus jeune que la population d'origine chilienne, et vient combler un déficit démographique qui commence à être sensible. Ce qui fait que la venue de migrants est considérée, dans les études socio-économiques, comme bénéfique pour l'économie du pays. Mais la contribution de la population immigrée à la croissance démographique qui était de 8 % en 2002 a atteint 22 % en 2015. Au Chili comme ailleurs, on observe des lieux de forte concentration et, ce qui est nouveau, l'immigration de gens venus d'Amérique centrale et de Haïtiens est particulièrement visible. Ce qui est ressenti comme un afflux commence à poser un problème, instrumentalisé, comme ailleurs, en cette période électorale. Dans ce contexte, Iquique se trouve être un point de fixation du problème des migrants. Par sa situation géographique et son climat intertropical, la ville est naturellement un point d'arrivée et de séjour des migrants en provenance des pays andins voisins. Un marché informel du logement s'est créé en centre-ville et la concentration de population migrante atteint 15,8 %. C'est donc un point sensible que va visiter François. D'autant plus qu'Iquique se trouve aussi sur la bande côtière qui est l'objet d'un différend avec la Bolivie voisine.

La Bolivie

Depuis la guerre du Pacifique (1879-1884), le Chili a acquis aux dépens de la Bolivie et, dans une plus faible mesure, du Pérou, une bande côtière, soit, pour ce qui concerne la Bolivie, une superficie d'environ 120.000 km² sur une longueur de 400 km. Cette cession de territoire, qui prive la Bolivie de tout accès à la mer, est actée dans le « traité de paix, d'amitié et de commerce » signé en 1904. Mais ce traité reste source de tensions diplomatiques entre les deux pays car, si la Bolivie bénéficie pour son commerce extérieur de conditions économiques avantageuses au Chili¹⁴, elle n'a pas renoncé à retrouver un accès souverain au Pacifique.

En 2013, le président bolivien Evo Morales a soumis le cas à la Cour internationale de Justice. Le Chili rejette catégoriquement la revendication bolivienne, arguant que le traité de 1904 ne se renégocie pas et qu'il a tout réglé. Dans un premier temps,

le Chili a plaidé l'incompétence de la cour, mais celle-ci a rejeté cette requête le 26 septembre 2015. Elle s'est déclarée compétente, mais n'a pris aucune position sur le fond. Si le Chili devait négocier avec la Bolivie un accès souverain à la mer, la solution pratique n'est pas évidente : le Pérou s'oppose à ce qu'un corridor sous souveraineté bolivienne soit établi à sa frontière, car cela entraverait des échanges économiques importants entre Pérou et Chili. Mais un corridor plus au sud, par exemple en face d'un port chilien, couperait en deux le territoire du Chili. La cour devrait se prononcer à la fin de 2018. Lors d'un voyage au Pérou en 2015, François s'était exprimé, appelant à un dialogue indispensable entre ces deux nations voisines et plaidant pour des solutions « négociées, raisonnables, équitables et durables ». Ces propos avaient été très mal ressentis au Chili, où on considère qu'il a pris parti pour la Bolivie. Le P. Fernando Montes, ancien supérieur de la Compagnie de Jésus au Chili (et qui fut un camarade d'études de Jorge Bergoglio en Argentine), exprime ses craintes : « *Je ne voudrais pas que la visite soit centrée sur le problème avec la Bolivie. Cela me fait peur, parce que s'il se prononce, il se disqualifie pour jouer le rôle de médiateur.* » Il insiste : « *Nous voulons que la visite soit centrée sur d'autres thèmes, comme la justice, le manque de confiance dans la société [chilienne], les problèmes internes de l'Eglise.* »

Les attentes

Dans ces conditions, le pape François va devoir user largement de son sens politique, de son habileté et de sa fibre pastorale. Dans un pays accueillant et très majoritairement encore catholique, on s'attend à ce qu'il soit bien reçu, que les grands rassemblements connaissent un succès populaire. On attend 1,2 million de participants dont 400.000 pour la messe au parc O'Higgins, à Santiago. 15.000 volontaires sont mobilisés, 2.000 m² d'écran LED seront installés. Mais le pape argentin entendra-t-il la frustration et l'indignation ressenties dans l'Eglise chilienne, en raison de son comportement ces dernières années ? De cette visite, il y a ceux qui n'attendent rien, il y a ceux qui attendent des miracles. Parmi ceux-ci, beaucoup d'évêques qui espèrent que la visite papale va rendre la crédibilité à une institution discréditée. □

N. B. : Au moment où nous bouclons cet article, nous apprenons que Peter Saunders démissionne de la Commission pontificale

pour la protection des mineurs. Il était de fait exclu des travaux de cette commission depuis plus d'un an. La Commission comprenait à l'origine deux personnes qui furent victimes d'abus dans leur enfance : Peter Saunders et Marie Collins. Celle-ci a démissionné en mars dernier (cf. *Golias Hebdo* n° 473). Peter Saunders a fait savoir qu'il se rendrait au Chili lors du voyage du pape pour sensibiliser au scandale Karadima et à la conduite passée de l'évêque Juan Barros.

Pour aller plus loin :

Juan Carlos Claret, porte-parole du Mouvement des Laïcs et Laïques d'Osorno, a publié, dans la perspective du voyage du pape au Chili, un document d'importance majeure (74 pages et plus de 300 notes et références) dressant l'état de l'Eglise du Chili. Intitulé : « CUANDO LLEGUE FRANCISCO : Los Flancos de la visita a una iglesia en crisis » Ce document, en espagnol, est accessible par le lien : <https://goo.gl/VV3JeY>

1. A la différence de l'Eglise d'Argentine.
2. <http://www.periodistadigital.com/religion/opinion/2017/11/12/jorge-costadoat-al-papa-continua-anunciando-el-evangelio-a-los-mas-pobres.shtml>
3. <http://www.elmostrador.cl/noticias/opinion/2017/09/05/la-iglesia-catolica-en-pausa/>
4. Evêque de Talca de 1939 à 1966.
5. « Informe Latinobarometro 2017 »
6. <https://cambio21.cl/pais/qu-hay-tras-las-platas-de-la-visita-del-papa-por-anbal-pastor-periodista-59e0e8e6aa2d7436150d564e>
7. Cf. *Golias Hebdo* n° 469.
8. Academia de lideres catolicos.
9. Secte d'extrême droite, d'origine mexicaine, qui a des prolongements à l'étranger sous différents noms. J. M Rozas est lui-même mexicain.
10. Qui eut pour évêque du 21 novembre 2000 au 9 octobre 2004... Mgr Barros Madrid !
11. Osorno n'est qu'à 250 km (trois heures de route) de Temuco.
12. Enquête Radio Coopetrativa-Imaginacion : 510 personnes interrogées par téléphone, dans les trois villes visitées par François. La représentativité du sondage peut être discutée, mais les chiffres sont assez marqués pour qu'ils aient une signification.
13. CASEN : Caracterización Socioeconómica Nacional, ministère du Développement social.
14. Accès privilégié aux ports d'Antofagasta, d'Iquique et d'Arica. 40 % des exportations boliviennes transitent par les ports chiliens.

Aimer, chemin faisant...

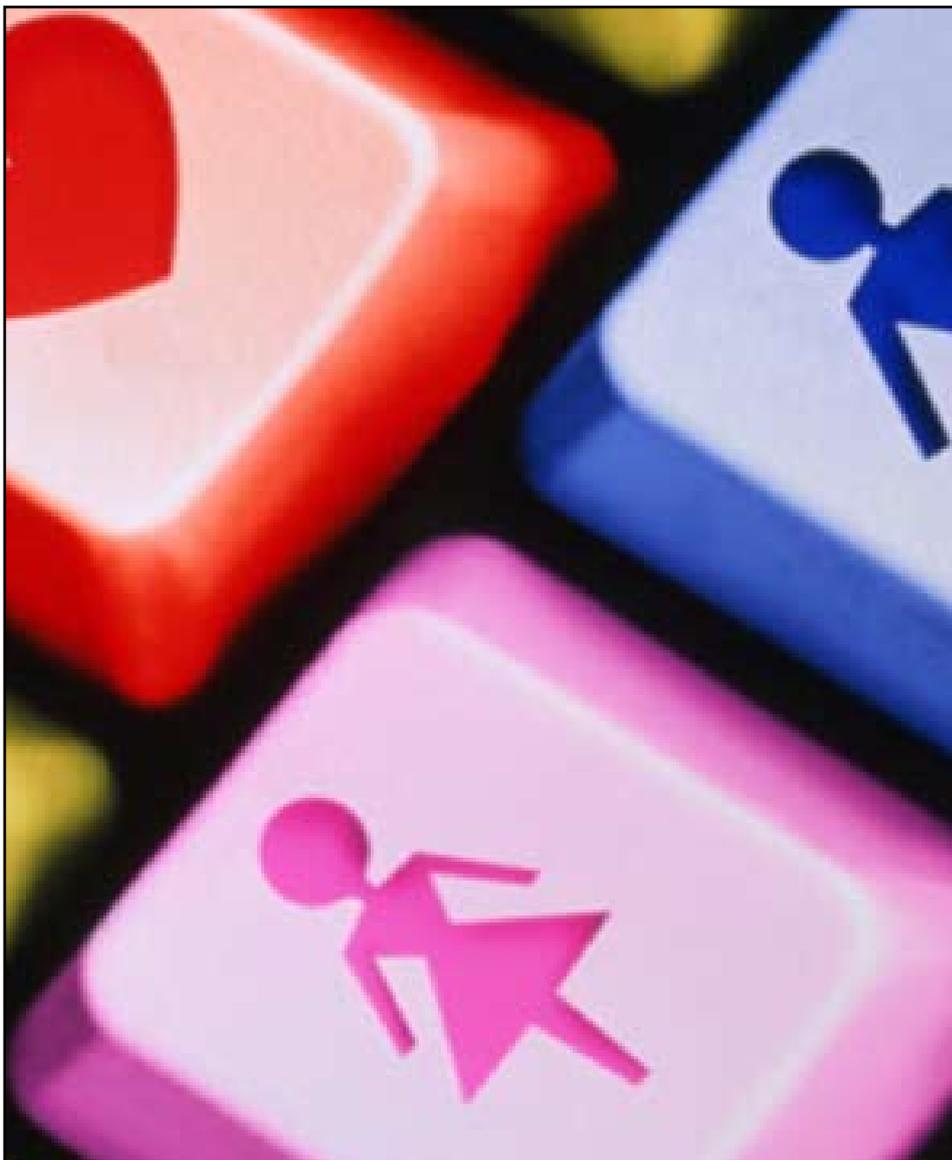
Pascal Hubert

Mes mots pourraient paraître sombres, excessifs, voire désespérants. Ils se veulent aimants, lucides, porteurs d'une espérance pour qui vit l'invivable. C'est une réalité incontournable : il est parfois si difficile de s'aimer lorsque l'amour a manqué. On tente alors de survivre, comme l'on peut ; on se fuit aussi, pour ne pas avoir à affronter l'irrésolu. Aussi étrange que cela puisse paraître alors, il est parfois bon de connaître l'effondrement pour sortir enfin de la nuit, du gouffre, de l'envie d'en finir. Passer par le « rien » pour trouver ou retrouver le goût de vivre. Alors commence une véritable descente en soi, une « descente en enfer » dans l'espoir de nouer ou renouer avec la vie.

Chemin sans chemin, chemin sans fin. Ceux qui ont vécu ce douloureux passage peuvent en témoigner. À cette angoisse du « vide » s'ajoute une autre réalité, à laquelle personne ne peut échapper : quel est le sens ultime de cette vie (la naissance, les épreuves, la mort) ? Il est d'autant plus ardu d'y voir clair que nous ne possédons aucune explication rationnelle ni sur le comment ni sur le pourquoi, seulement le silence des dieux que font trop souvent parler les religieux, selon les nécessités et les superstitions du moment, selon l'évolution des mentalités et des sciences... (C'est un fait : ignorance et peur n'ont jamais été bonnes conseillères... Trop souvent elles auront engendré pouvoir et soumission...) Et pourtant, puisque nous sommes sur terre, il nous faut bien chercher un sens à cette vie... Alors, j'esquisse une réponse : la question du sens ne disparaît-elle pas avec la pacification de notre être et la capacité de se donner à autrui (et non plus aux dieux) ? Combat essentiel de toute une vie...

Comme le rappelle le grand poète Rainer Maria Rilke : « *L'amour d'un être humain pour un autre, c'est peut-être l'épreuve la plus difficile pour chacun de nous, c'est le plus haut témoignage de nous-mêmes.* »

Cette vertu exige de se connaître, pour extirper de soi l'ego toujours prompt à écraser celui qui nous insécurise, nous remet en question, est étranger à notre monde. Notre empreinte sur terre n'est pas neutre, elle laisse des traces tantôt bienveillantes,



© DR

tantôt cruelles. Prendre conscience de notre enfance, de nos conditionnements, de nos peurs, de nos blessures. Déconstruire ce qui doit l'être, pour se reconstruire et devenir ainsi, peu à peu, soi-même. Des êtres libres, aimants en vérité. Ainsi, au soir de cette vie, que restera-t-il ? Les liens d'amitié, la douceur d'un regard, une main tendue, une parole de réconfort, à l'égard des siens et des autres.

Aucune prière, aucun rituel, aucun sacrifice aux dieux ne pourront jamais remplacer le plus petit geste d'humanité envers autrui. C'est le seul sacré que je connaisse, que je voie, que je peux toucher, que je peux faire mien. C'est avec cet autre que moi

que je m'écorche parfois, que je peine, que je ris, que je marche et doute, que je tente de mieux vivre. « *Aimer, c'est devenir un monde, un monde en soi pour quelqu'un d'autre* » (Rilke). Au fond, lorsque je peine à aimer l'autre, c'est aussi un peu moi-même que je peine à aimer. Et ne pas être capable de s'aimer est la pire des choses. Elle peut vous conduire en enfer. Dès ici-bas. Ainsi, tout est dans tout, tout est inextricablement lié, jusqu'au sens même de cette vie. Ainsi, il n'y a plus à désespérer ni de soi ni des autres. □

Pour un libre échange : hubert.pascal333@gmail.com

Soutenez Golias en faisant un don défiscalisé

Fermetures, licenciements, survie sur la Toile... la presse connaît une crise sans précédent depuis plusieurs années. « *La presse, c'est un peu la sidérurgie à la fin des années 1970* », observent les spécialistes de la presse écrite. Et comme à l'habitude, ce sont les plus vulnérables qui sont les premiers touchés. Face au tsunami numérique qui a bouleversé profondément la manière de penser et d'acquérir l'information, de nombreux journaux se sont résignés à abandonner le papier... Dans un remarquable article paru en 2011 dans *Libération*, Michel Serres relève, avec l'étonnante jeunesse du sage, combien nous nous trouvons actuellement à une période de grand tournant et de mutation accélérée. Un monde disparaît et un autre est en train de naître. Nos combats dans la presse écrite s'en ressentent forcément pour le pire comme pour le meilleur. Avec de nouveaux risques mais également de nouvelles opportunités. Les périodes de transition étant les plus délicates. La presse écrite, surtout engagée et d'opinion, se trouve elle aussi à la croisée des chemins.

L'impasse dans laquelle se trouvent non seulement la presse écrite dans son ensemble et la presse d'opinion en particulier, tient sans doute à l'épuisement d'un modèle qui faisait jusque-là référence. Une nouvelle page s'ouvre, non sans douleurs. C'est un combat qu'il faut aujourd'hui mener. Pour une autre façon de vivre, d'écrire et d'informer. C'est la raison pour laquelle, nous sommes convaincus que la presse papier doit continuer à exister, et ce pour préserver son rôle de contre-pouvoir et de

liberté d'expression. Notre avenir commun passera par la poursuite d'une information originale, et exigeante, que nous menons depuis trente ans. Année après année, en fonction de nos moyens, nous avons cherché à améliorer la manière de vous informer. Nous sommes devenus un espace où l'on enquête, où l'on revisite les mythes, les légendes et les idées reçues, en même temps que l'on s'essaie à ouvrir ces chemins d'espérance qui donnent sens dans ce XXI^e siècle en devenir. Et ce, malgré les convulsions et les restaurations du moment. La liberté que vous nous offrez, par votre fidélité, nous permet de maintenir ce cap éditorial.

Ne disposant d'aucun revenu issu de la publicité ni de sponsors, notre seule force réside dans la fidélité de nos abonnés et de leur soutien à notre projet éditorial. C'est pourquoi nous vous invitons, dès à présent, à nous verser un don, via l'association Presse & Pluralisme (voir ci-dessous), afin de continuer et de poursuivre avec vous cette résistance spirituelle dans laquelle nous nous sommes engagés depuis plus de trente ans.

Nous misons sur vous. Votre intérêt, votre générosité. L'aventure ne s'annonce pas de tout repos. Il n'empêche, c'est avec passion et espérance que nous la poursuivrons avec vous. En vous remerciant pour votre fidélité renouvelée, veuillez recevoir, cher(e) ami(e), l'expression de nos sentiments amicaux et fraternels. ☐

Christian Terras (rédacteur en chef de *Golias Hebdo*)

Faites un don à Golias Hebdo

Golias Hebdo est votre journal, nous faisons appel à vous : pour garantir notre liberté d'expression...

Je fais un don de € au profit exclusif de « Golias Hebdo ».

Et je libelle mon chèque à l'ordre de : « Presse et pluralisme » / Opération *Golias Hebdo*. (Je précise mes coordonnées afin que « Presse et pluralisme » puisse émettre le reçu fiscal qui me permettra de bénéficier de la réduction d'impôt* sur le revenu 2017 acquitté en 2018) ou via notre site Internet par carte bancaire (paiement sécurisé) à l'adresse suivante : www.golias-editions.fr/article4836.html. (*Tous les dons à Presse et Pluralisme vous permettent de bénéficier d'une réduction d'impôt de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.)

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Courriel

Si vous souhaitez faire bénéficier Golias Hebdo d'un don défiscalisé, voici la marche à suivre :

- libeller votre versement à : « Presse et pluralisme » / Opération *Golias Hebdo* ;
- remplir le coupon ci-dessous (ou une photocopie) ;
- l'envoyer à « Presse et pluralisme », TSA 32649, 91764 Palaiseau Cedex ;
- ne pas écrire directement à *Golias Hebdo*, nous serions contraints de réexpédier votre coupon à « Presse et pluralisme », afin qu'il soit enregistré ;
- votre reçu fiscal vous sera envoyé au moment de la déclaration d'impôt sur les revenus de 2017.

Légende ?

**Epiphanie du Seigneur - année B -
7 janvier 2018**

Matthieu 2, 1-12 : « Jésus était né à Bethléem en Judée, au temps du roi Hérode le Grand. Or, voici que des mages venus d'Orient arrivèrent à Jérusalem et demandèrent : « Où est le roi des Juifs qui vient de naître ? Nous avons vu son étoile à l'orient et nous sommes venus nous prosterner devant lui. »

En apprenant cela, le roi Hérode fut bouleversé, et tout Jérusalem avec lui. Il réunit tous les grands prêtres et les scribes du peuple, pour leur demander où devait naître le Christ. Ils lui répondirent : « À Bethléem en Judée, car voici ce qui est écrit par le prophète : Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es certes pas le dernier parmi les chefs-lieux de Juda, car de toi sortira un chef, qui sera le berger de mon peuple Israël. » Alors Hérode convoqua les mages en secret pour leur faire préciser à quelle date l'étoile était apparue ; puis il les envoya à Bethléem, en leur disant : « Allez vous renseigner avec précision sur l'enfant. Et quand vous l'aurez trouvé, venez me l'annoncer pour que j'aie, moi aussi, me prosterner devant lui. »

Après avoir entendu le roi, ils partirent. Et voici que l'étoile qu'ils avaient vue à l'orient les précédait, jusqu'à ce qu'elle vienne s'arrêter au-dessus de l'endroit où se trouvait l'enfant. Quand ils virent l'étoile, ils se réjouirent d'une

très grande joie. Ils entrèrent dans la maison, ils virent l'enfant avec Marie sa mère ; et, tombant à ses pieds, ils se prosternèrent devant lui. Ils ouvrirent leurs coffrets, et lui offrirent leurs présents : de l'or, de l'encens et de la myrrhe. Mais, avertis en songe de ne pas retourner chez Hérode, ils regagnèrent leur pays par un autre chemin. »

Comme le scribe instruit du Royaume des cieux, tentons de tirer de notre trésor du neuf et du vieux. Nous sommes en présence d'un texte très connu (du vieux) car lu chaque année et faisant quasiment partie du fond de légendes populaires.

Le neuf serait de lire ce texte comme le récit d'un événement historique réel. Ce n'est plus le cas ? Si, hélas ! y compris du haut des chaires où le prédicateur ne prend aucune distance avec les éléments du récit qui fait partie des « évangiles de l'enfance » et est proche par sa forme et son contenu de plusieurs évangiles dits apocryphes.

Le neuf ? Notons d'abord quelques bizarreries du texte. Les mages demandent le roi des Juifs, et Hérode, lui, interroge les biblistes pour savoir où devait naître le Christ. La citation du prophète Michée (Et toi, Bethléem Ephrata, trop petite pour

compter parmi les clans de Juda, de toi sortira pour moi celui qui doit gouverner Israël) est transformée par Matthieu : Bethléem, terre de Juda, tu n'es certes pas le dernier parmi les chefs-lieux. De plus il la combine avec une citation du 2^e livre de Samuel : C'est toi qui feras paître Israël, mon peuple, et seras le chef d'Israël. La demande de la date d'apparition de l'étoile semble bien n'avoir aucun intérêt et contrairement à ce qu'on imagine souvent, l'étoile n'a pas précédé les mages au long de leur voyage mais seulement de Jérusalem à Bethléem. Avec cette étoile, nous sommes en plein conte de fée ! Ce récit ne nous révèle rien sur Jésus : tous les exégètes sont d'accord pour dire que les évangiles de l'enfance n'ont aucun caractère historique. Ils relèvent bien plutôt de la légende. Légende ? Au sens étymologique, légende vient du latin *legenda* : ce qui doit être lu. Que faut-il lire, comprendre, qui serait enfin du neuf ? Sans doute que l'Évangile n'est pas réservé aux sages et aux savants comme dira Jésus (Mt 11) mais à toutes les nations (Mt 28), et ce, dès l'origine de sa vie. Il ne suffit pas d'être membre du peuple juif et encore moins d'être expert dans les Écritures : il faut s'engager, se mettre en marche avec confiance – suivre l'incertaine étoile – et ne pas hésiter à partir dans la vie par un autre chemin. □

Paul Fleuret

URBI ET ORBI

Milan : un archevêque précurseur et visionnaire

Mgr Mario Delpini, archevêque de Milan (plus grand diocèse d'Europe) depuis juillet dernier, a décidé de convoquer un Synode mineur sur le thème : « *Église des Nations, responsabilités et perspectives. Lignes diocésaines pour la pastorale.* » Il s'agit de prendre en compte l'impact des flux migratoires sur les 1107 paroisses du diocèse dans une démarche d'accueil, de tolérance et d'ouverture. La question centrale posée aux prêtres et fidèles sera : « *Comment devons-nous changer pour être, aujourd'hui encore, ensemble, disciples du Seigneur ?* » Les travaux se concluront le 3 novembre 2018.

Gap : retour au Moyen Age

Le département des Hautes-Alpes fait face à une sécheresse sévère depuis déjà trois mois. Après réunion du conseil diocésain, le nouvel évêque de Gap, membre de l'Emmanuel, Mgr Xavier Malle, a invité les croyants de la région à prier pour « *demandeur la pluie* ». Pour Mgr Malle, prier pour la pluie, « *c'est réfléchir à nos pratiques quotidiennes*

de consommation d'eau et aussi aux choix d'alimentation, de transport, de chauffage qui participent au dérèglement climatique » Si on peut partager le constat, la méthode interroge...

Bolivie : le conservatisme en action

La récente rencontre au Vatican entre le pape François et le président bolivien Evo Morales, vendredi 15 décembre, a réveillé dans ce pays la forte opposition entre pouvoir politique et Église catholique. Ainsi, l'évêque d'El Alto, Mgr Eugenio Scarpellini, a dénoncé « l'ironie et l'hypocrisie » du dirigeant sud-américain : « *Dans notre pays, des lois sont adoptées qui ouvrent indistinctement la possibilité de l'avortement. Quelle ironie, quelle hypocrisie, que cela se produise lorsque le président de la Bolivie rencontre le pape François le même jour. Le pape est un défenseur des pauvres, des faibles, des derniers, des enfants.* » Le prélat faisant référence à la promulgation le jour de la visite présidentielle au Vatican d'un nouveau Code pénal élargissant les possibilités de recours à l'avortement. □ A. B.

L'eau pour se ressourcer

**8 janvier - Baptême du Seigneur
cantique : (Is 12, 2, 4bcd, 5-6)**

Pour ce premier dimanche de l'année, 7 janvier, la fête de l'Épiphanie est choisie, reportant au lundi 8, la célébration du Baptême de Jésus. Pour éviter la répétition du commentaire de l'an dernier, nous prenons pour ce premier commentaire 2018, le cantique d'Isaïe moins connu.

Le refrain placé en tête de cette psalmodie (« Ivres de joie, vous puiserez les eaux aux sources du salut ! ») est en réalité le verset 3 du cantique attribué à un disciple d'Isaïe. La place originelle permet d'en mieux percevoir le sens. Le priant est déjà sauvé. Sauvé de la colère divine. Le courroux du Seigneur était justifié, mais le voici apaisé, et le peuple s'apprête à revenir de l'exil de Babylone (versets 1 et 2). Les exilés vont retrouver leur place à Jérusalem, chez nous

dans nos communautés habituelles. Ici, débordant de joie, ils puiseront les eaux aux sources du salut. Physiquement, il ne s'agit pas de l'eau des citernes servant aux ablutions, mais des eaux vives puisées à la source de Siloé, qu'une procession portera au Temple, comme symbole de vie.

La perspective est au futur. Le recours au texte original précise en effet « *vous direz en ce jour-là* (verset 4a) : *rendez grâce au Seigneur* (verset 4b) (...), *invocuez* (...), *proclamez* (...), *rappelez* (...), *célébrez* (...) ». Les exilés de retour dans leur pays, se situent dans le cadre non pas d'un repliement communautaire, mais d'une annonce parmi tous les peuples de leur foi pour la ville et le lieu saint. Leur vision se veut universaliste car les œuvres de Dieu sont connues ou doivent l'être de toute la Terre. Les exilés invitent ceux qui sont restés à Jérusalem à

pousser des cris de joie et d'allégresse, car là où ils habitent « *il est grand au milieu de vous, le Saint d'Israël* ». Redonnons à cette histoire l'actualité qui conviendrait pour aujourd'hui : des chrétiens qui ont fauté, ont subi la colère divine, des hommes et des femmes de bonne volonté entrent dans nos églises. Non seulement ils en sont, à présent, pardonnés, mais le Seigneur les accueillent, comme ils sont, dans la communauté dont ils avaient été exclus. Ils reviennent « *aux sources du salut* », mais avec un message de portée universelle. Ils demandent à ceux qui ont toujours été fidèles de se réjouir, parce que la vérité se trouve, certes là où ils sont, eux les pratiquants réguliers et de toujours, mais aussi plus largement dans toutes les sociétés humaines, parce que le Seigneur était aussi à Babylone. Comment ceux-là les recevront-ils ? Comment les recevrons-nous ?



© DR

La bible nous apprend que l'accueil ne fut pas joie et allégresse... mais plutôt dédain pour ces revenants aux habitudes et pratiques moins ritualistes. Les exilés ne sont pas reçus à bras ouverts. Le thème de la liturgie de ce dimanche oriente nos prières vers les eaux purificatrices. Ce petit cantique invite à penser « *sources de vie* », célébrées avec des « *re-commençants* », des fils prodiges, des catéchumènes, des néophytes, des jeunes pleins de nouvelles idées, des fidèles d'une autre génération que nos assemblées vieillissantes... Bonne Année 2018 ☐

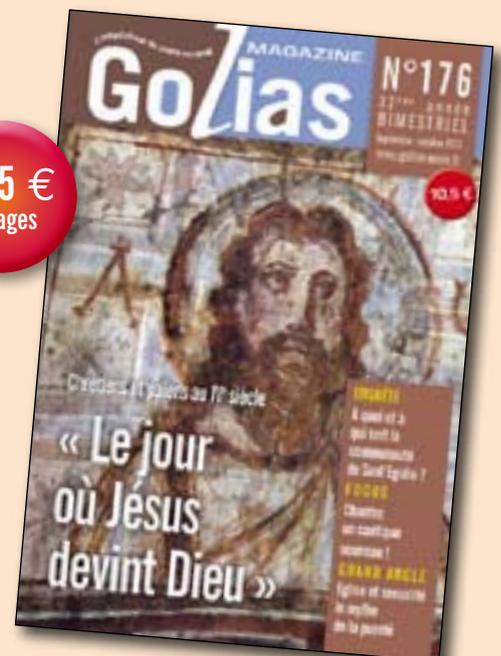
NOUVEAUTÉ

Chrétiens et païens au IV^e siècle

LE JOUR OÙ JÉSUS devint Dieu

Voir bon de commande p. 24

10,5 €
96 pages



Vol

J'aime bien le double sens de ce mot : se déplacer dans les airs et dérober. Ces deux sens viennent d'être cumulés par notre Premier ministre, pour son voyage en Nouvelle-Calédonie. L'AFP a révélé qu'il a pris un vol privé loué à une compagnie étrangère entre Tokyo et Paris, alors même qu'un avion de la République, géré par l'armée de l'air, faisait le même trajet en parallèle et quasiment en même temps. Coût de ce trajet pour le chef du gouvernement et la délégation ministérielle : 350 000 euros (Source : Libération.fr, 20/12/2017).

Il a donc à la fois volé dans les airs, et volé le contribuable. Quant à ses explications, elles ont été on ne peut plus embarrassées. Il a prétendu qu'il devait être rentré en France avant que le Président ne s'envole pour l'Algérie, et qu'il ne fallait pas que les deux têtes de l'exécutif soient absentes du territoire national au même moment. Mais à qui fera-t-on croire que le déplacement présidentiel n'était pas préparé de longue date, et que le Premier ministre n'aurait pas pu le prévoir et programmer son retour en conséquence ? Finalement, Matignon a admis que la vraie raison du coûteux

changement d'avion sur l'aéroport de Tokyo était « *le confort* ». Mais là encore à qui fera-t-on croire que l'installation d'un bureau voire d'une couchette dans un avion ordinaire coûte 350 000 euros ? Cette somme pharaonique représente une vingtaine d'années de salaire pour un travailleur au SMIC. On imagine ce qu'il doit penser en apprenant un tel exploit. Le plus piteux dans l'affaire est l'argument avancé par Matignon selon lequel Manuel Valls a fait en 2016 un voyage analogue, qui a coûté 30 % de plus. On se croirait à l'école, aux cafardages qu'on y entend : « *Monsieur, c'est pas moi, c'est lui !* » Ou : « *Il a fait pire !* ». Un axiome juridique dit bien pourtant que nul ne peut se prévaloir de sa propre turpitude !

Le dégoût nous prend, quand dans ce qu'on croit être une démocratie, mais qui n'est qu'une monarchie élective, on se paie toutes ses fantaisies sur deniers publics. Au lieu de servir, on se sert. □

Le dernier livre de Michel Théron, *Sur les chemins de la sagesse*, est disponible sur commande en librairie, ou directement sur le site de son éditeur BoD : <https://www.bod.fr/livre/michel-theron/sur-les-chemins-de-la-sagesse/9782322080823.html> (248 pages, 9,99 euros)



© DR

DERNIÈRE MINUTE

Visite du pape au Chili : la tension monte

A l'approche de l'arrivée du pape, divers mouvements renforcent la pression sur les points douloureux.

Des Mapuches de la région de Maquehue protestent contre le choix de l'aéroport (militaire) pour la célébration. Ils expriment leur hostilité au fait que le Pape se rende ainsi dans un territoire en conflit : sa visite « *est la goutte d'eau qui fait déborder le vase* ». La zone a été « *militarisée* » : 3000 militaires, des drones, des clôtures barbelées et électrifiées. Le président de l'Association des maires mapuches, Juan Carlos Reinao, estime que la tension va monter. Une rencontre du Pape avec des membres des communautés indigènes est bien prévue, mais la délégation ne comprend pas de responsables des organisations de résistance, ni de maires des communautés locales. L'évêque Hector Vargas est mis en cause pour avoir refusé le dialogue, malgré plusieurs demandes.

Pendant la messe, le pape François participera à une « *rogativa* » (prière mapuche), avec une vingtaine d'indigènes.



A Iquique, on attend la venue d'un grand nombre de Boliviens. Des militants ont annoncé qu'ils manifesteraient pour l'accès à la mer.

Les laïcs d'Osorno diffusent à la radio les paroles méprisantes du pape lors de son intervention sur la Place Saint-Pierre. Comme on lui demandait une parole de compassion pour les chrétiens d'Osorno, il n'eut pour eux que des paroles dures, les traitant de « *gauchistes* » et de stupides¹.

Devant le blocage de la Conférence des évêques et du Vatican, ils ont prévu de se rendre visibles en différents lieux, et d'abord par une veillée à Santiago, mais sans chercher à perturber les cérémonies. □ 1. La scène fut filmée et a circulé sur Internet : voir *Golias Hebdo* n° 469.

Eva Lacoste

Un hâchis qui fricote avec le gratin Parmentier au confit de canard

Lorsqu'Antoine Parmentier popularisait la pomme de terre pour combattre la disette, en la faisant même goûter à Louis XVI, il ne se doutait pas que ce met populaire allait connaître une destinée fabuleuse. La version traditionnelle du hâchis parmentier a fait le tour du monde et se décline en variantes nationales... Le tubercule originaire des Andes gagne aussi des galons dans la grande cuisine comme dans ce parmentier au confit facile à préparer, qui poursuivra tout en légèreté les moments gourmands des fêtes de fin d'année.



© DR

cèpes. Déposez dans chacun un (ou deux) chapeau de cèpe, creux vers le haut. Poursuivez avec la purée de pommes de terre-céleri, aux deux-tiers, et le mélange canard-marrons en lui donnant une forme de dôme. Enfourez à 210°C (th. 7) pendant 10 minutes. Installez les quatre parmentiers sur les assiettes, otez les cercles, posez une pluche de persil sur chacun d'eux et dégustez sans attendre. □

Chauffez du lait (100 ml) avec de la crème fleurette (100 ml) et une pincée de noix de muscade rapée. Ajoutez des pommes de terre (600 g) et du céleri-rave coupés en dés et cuits à l'eau, puis écrasés avec du beurre (50 g).

Faites revenir à la poêle un hâchis de pieds de cèpes (4 beaux cèpes, frais ou surgelés) avec les chapeaux entiers, jusqu'à coloration. Otez la peau de deux cuisses de canard confites, émiettez la chair, mélangez-la avec le hâchis et des marrons entiers pré-cuits (120 g) grossièrement concassés. Ajoutez du persil plat ciselé (1/2 botte) et un peu de piment d'Espelette.

Posez sur la plaque du four quatre cercles à pâtisserie (hauteur min 8 cm) au diamètre adapté de préférence aux chapeaux des

Le conseil du sommelier

A 15 km au sud-ouest de Perpignan, Denis Ferrer et Bruno Ribière appliquent les règles de la biodynamie, en respectant un environnement de cailloux roulés sur fond de Canigou, le grand massif des Pyrénées orientales. Leur Côtes du Roussillon 2001 Sélénaé 2001 est un vrai plaisir. Dès l'approche, cette cuvée affirme une grande concentration par sa robe rubis profond, ses senteurs de cerise noire confiturée et de noix de muscade. En bouche se confirment le charnu du fruit, la fraîcheur du raisin mûr et la richesse qui enrobe l'ensemble.

REMUE-MÉNINGES

Daniel Duprez

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2				■							■	
3							■			■		
4				■								
5								■				
6				■			■			■		
7												
8							■					■
9					■							

Horizontalement

- En décomposition.
- Roi d'Israël ; sans tige apparente.
- Ressassa ; n'a sans doute pas aimé sa dernière robe ; oui, à l'est.
- Adverbe de lieu ; outil de traçage.
- Partisan de Mahomet ; reste à l'ombre.
- Roi traditionnel du Bénin ; négation ; personnel ; préposition.
- Nacrées.
- Tracter à l'envers ; protectrice des auteurs compositeurs.
- Périodes ; rassembler à coups de dents.

Verticalement

- A. Piètre. B. Elaborer confusément. C. Algue en ruban. D. Déclare. E. Peu. F. Exclut. G. Possessif ; association de pays européens ; chapeaute les programmes télévisés. H. Grilles ; orifice d'un conduit organique. I. Art oratoire. J. Séparé de sa mère ; avalé à l'envers ; entre le père et le fils. K. Serre-tête de luxe. L. Ensemble de strophes.

Solution du 25 décembre 2017

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	D	E	F	A	V	O	R	I	S	E	E	S
2	U	R	A	N	I	E	■	N	O	M	M	E
3	B	A	T	■	E	D	E	S	S	E	■	C
4	I	D	I	O	T	E	■	T	■	U	T	■
5	T	I	G	■	■	M	A	A	S	■	U	P
6	A	Q	U	A	R	E	L	L	I	S	T	E
7	T	U	E	R	■	S	O	L	D	E	U	R
8	I	E	■	U	N	■	R	E	E	R	■	E
9	F	R	E	M	I	S	S	E	M	E	N	T

GoZias HEBDO



PARRAINAGE Aidez-nous à trouver 1000 abonnés de plus

Chaque semaine, GoZias Hebdo, l'hebdo chrétien d'actualité qui ne mâche pas ses mots !

GoZias Hebdo propose chaque semaine un travail d'information et d'analyse critique de l'actualité religieuse au carrefour des questions de société et de la géopolitique internationale.

GoZias Hebdo se situe aussi au cœur des débats intellectuels et spirituels sur le christianisme et la modernité.

GoZias Hebdo répond ainsi à une attente importante : celle d'aller de l'avant sur ce chemin exigeant mais passionnant d'un christianisme authentique et inventif, à la lumière de la grande tradition évangélique et ecclésiale inscrite dans l'histoire des hommes et des femmes de notre temps.

Un outil d'information et de **décryptage** indispensable pour une véritable **résistance** spirituelle

34 € *

au lieu de 48 €
pour six mois d'abonnement découverte

Bulletin d'abonnement

Veuillez retourner ce bon de commande en cochant les cases correspondantes et en joignant votre règlement à l'ordre de GoZias - BP 3045 - 69605 Villeurbanne cedex. Pour la Belgique virement à l'ordre de GoZias sarl, compte n° 435-3400801-61

- Je désire abonner un(e) ami(e) à GoZias Hebdo pour 6 mois (24 n°/an) au prix de 34 euros
- Je désire pré-commander le « Trombinoscope des évêques 2018-2019 » au prix de 20 euros (frais de port GRATUIT)
- Je désire commander le n° 176 de *GoZias Magazine* au prix de 10,50 euros (franco de port)
- Je désire commander le livre « La Première Pierre » au prix de 18 euros (+ 3 euros pour les frais de port)
- Règlement par chèque
- Règlement par carte bancaire (CB, VISA, ou MASTERCARD)

Montant à débiter : €

Nom du titulaire Date d'expiration :

Numéro :

Veuillez noter les 3 derniers chiffres figurant au dos de votre carte

Date et signature :

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal

Ville _____

Pays _____

Et bien sûr vous pouvez vous abonner à la formule téléchargeable sur notre site web :

<http://www.golias.fr/>